

LIVRET PÉDAGOGIQUE
DE L'ÉTUDIANT

LI 2 & 3

CEN

CES

2025-2026

LETTRES MODERNES

INSCRIPTIONS À LA FACULTÉ

Administrative : du 7 juillet au 30 septembre 2025
sur le site internet de l'UPEC



Pédagogique : du 8 au 18 septembre 2025
lors des réunions de rentrée indiquées sur le site llsh.u-pec.fr

Pour les inscriptions pédagogiques en régime dérogatoire rendez-vous au service de la scolarité du lundi 13 au jeudi 16 octobre 2025

EMPLOI DU TEMPS

➔ <https://mon-edt.u-pec.fr/direct/>



PREMIER SEMESTRE

Début des cours : semaine du lundi 22 septembre 2025

Vacances de la Toussaint : du samedi 25 octobre au lundi 3 novembre 2025

Vacances de Noël : du samedi 20 décembre 2025 au lundi 5 janvier 2026

Période des examens : du lundi 12 au samedi 24 janvier 2026
(examens terminaux des régimes général et dérogatoire)

DEUXIÈME SEMESTRE

Début des cours : semaine du lundi 26 janvier 2026

Vacances d'hiver : du samedi 28 février au lundi 9 mars 2026

Vacances de printemps : du samedi 25 avril au lundi 4 mai 2026

Période des examens : du lundi 11 mai au samedi 30 mai 2026
(examens terminaux des régimes général et dérogatoire)

VALIDATION DE L'ANNÉE

Jury 1ère session : semaine du 8 juin 2026

2ème session d'examens : du lundi 22 juin au samedi 4 juillet 2026

Jury 2ème session : semaine du 6 juillet 2026

FACULTÉ
DES LETTRES, LANGUES
& SCIENCES HUMAINES



➤ <http://llsh.u-pec.fr>

Sommaire

PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ	6
Présentation de la faculté des lettres, langues et sciences humaines.....	7
Les directrices et directeurs de départements	8
Présentation du département des Lettres	9
ORGANISATION DES ÉTUDES.....	13
Organisation des études.....	14
Dispositifs numériques.....	15
Attention au plagiat !.....	17
DESCRIPTION DES ENSEIGNEMENTS	18
Tableau récapitulatif par semestre.....	19
L2-L3 Récapitulatif des enseignements (Lettres).....	23
Semestre 3.....	24
Semestre 4.....	32
Semestre 5.....	40
Semestre 6.....	50
Explication des types de résultats L2 Lettres	59
Précisions sur les enseignements transversaux (langues pour spécialistes d'autres disciplines - LANSAD).....	60
L2-L3 Choix des UE d'ouverture options faculté	61
UE d'ouverture.....	61
Doubles licences.....	62
Parcours communication	64
ÉTUDES, RÉSULTATS ET SCOLARITÉ	65
Textes réglementaires	66
Régimes général et dérogatoire.....	67-68
Compensation des résultats	69
Conditions du redoublement.....	69
Règles de progression	70
AJAP	71
PRÉSENTATION DES SERVICES DE L'UPEC	72
VOCABULAIRE EN USAGE	76

A photograph of a modern staircase with concrete walls and a black metal railing. The stairs have wooden treads. A small, cylindrical light fixture is mounted on the wall, casting a warm glow. The text "PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ" is overlaid in large, white, bold letters.

PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ

PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES

L'ÉQUIPE DE DIRECTION

Directrice : Lucie Gournay doyen-llsh@u-pec.fr

Directeurs adjoints :

- moyens : Damien zanone damien.zanone@u-pec.fr

- formations et vie étudiante :

Marie-Madeleine Huchet et Elisabeth Vialle dir.formations-llsh@u-pec.fr

- recherche : Emmanuel Fureix fureix@u-pec.fr

- relations internationales : Laure Gallouët laure.gallouet@u-pec.fr

RESPONSABLE ADMINISTRATIVE

Karine Bellance : ra-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 92

Secrétaire de direction : sec.direction-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 32

SCOLARITÉ ET EXAMENS

Accueil

Site Campus centre - bât. i, 1er étage, bureau i2 109

scola-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 79

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi : 9h30 à 12h et de 14h à 16h.

Mercredi, Vendredi : 9h30 – 12h

Les étudiants pourront y trouver les :

- pochettes d'inscription administrative,
- attestations de réussite,
- certificats de scolarité,
- certificats d'assiduité,
- formulaires de demande d'équivalences internes à la Faculté,
- relevés de notes,
- informations concernant les calendriers, résultats d'examens et les sessions de rattrapage.

RELATIONS INTERNATIONALES

Dans le cadre d'accords de partenariat avec des universités étrangères, vous pouvez réaliser une partie de votre cursus à l'étranger en validant des crédits ECTS suivant le contrat d'études arrêté avant votre départ.

Contact : Vincent RONACH

Site Campus centre - bât. i, 1er étage, bureau i3 102

international-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 66 86

BUREAU D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE (BAIP)

Sa mission est d'informer et d'orienter les étudiants dans leur recherche de stage ou d'un premier emploi. Il est chargé de diffuser des offres de stages et d'emplois et accompagne les étudiants dans la signature des conventions. Il entretient des relations avec les acteurs socio-économiques et institutionnels de la région et développe des partenariats.

Contact : baip-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 70 53

Site Campus centre - bât. i, 2e étage, bureau i3 219

LES DIRECTRICES ET DIRECTEURS DE DÉPARTEMENTS

DÉPARTEMENT D'ALLEMAND

Denis BOUSCH : bousch@u-pec.fr

DÉPARTEMENT D'ANGLAIS

Charlotte COFFIN : charlotte.coffin@u-pec.fr

Guillaume MARCHE : gmarche@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE COMMUNICATION

Stéphanie WOJCIK : stephanie.wojcik@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE

Emmanuelle FAURE : emmanuelle.faure@u-pec.fr

Aline GARNIER : aline.garnier@u-pec.fr

DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

Nicolas LAUBRY : nicolas.laubry@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE LANGUES ROMANES

Laura LEMA SILVA : laura.lemma-silva@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE LETTRES

Bernard GENDREL : bernard.gendrel@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

Martin DUMONT - martin.dumont@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES – SITE DE CRÉTEIL

Roxane BAUDUIN : direction.lea-creteil@u-pec.fr

Karine LAPEYRE : direction.lea-creteil@u-pec.fr

Roger NJIKI : direction.lea-creteil@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES – SITE DE SÉNART

Virginie N'DAH-SEKOU : virginie.ndah-sekou@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

dep.fle-llsh@u-pec.fr

Vera DELORME : vera.delorme@u-pec.fr

Anne-Laure RIGEADE : anne-laure.rigeade@u-pec.fr

PRÉSENTATION DU DÉPARTEMENT DE LETTRES

DIRECTION

Bernard GENDREL bernard.gendrel@u-pec.fr

SECRETARIAT DU DÉPARTEMENT DES LETTRES

Secrétaire : Philippe POITIERS
Bureau 110, bât. i2 – 1er étage
01.45.17.11.41
sec.lettres-llsh@u-pec.fr

Jours et heures d'ouverture du secrétariat :
du lundi au vendredi de 9h45 à 13h et de 13h45 à 17h00.

Rôle du Secrétariat du département

- accueil des étudiants pour les inscriptions dans les groupes de travaux dirigés
- les emplois du temps
- les rendez-vous avec les enseignants
- le cahier des réclamations
- interface entre étudiants et enseignants

LISTE DES ENSEIGNANTS DE LETTRES

M. Gautier AMIEL, Maître de conférences en littérature du XVI^e siècle, bureau I1 338
Mme Margaux ANDRISS, doctorante contractuelle
Mme Caroline BENOIT, doctorante contractuelle
M. Ricardo BIBIANO, doctorant contractuel
Mme Jeanne-Marie BOIVIN, Professeur de Langue et Littérature du Moyen Âge, bureau I1 336
Mme Rossana DE ANGELIS, Maître de conférences en linguistique, bureau I1 332
Mme Sylvie DUCAS, Professeur de littérature des XX^e et XXI^e siècles, bureau I1 330
M. Clément DUYCK, Maître de conférences en littérature du XVII^e siècle, bureau I1 340
Mme Claire FOURQUET-GRACIEUX, Maître de conférences en stylistique du français moderne, bureau I1 340
Mme Violaine FRANÇOIS, PRAG, langue française, bureau I1 338
Mme Stéphanie GENAND, Professeur de littérature du XVIII^e siècle, bureau I1 340
M. Bernard GENDREL, Maître de conférences en littérature du XIX^e siècle, bureau I1 330
Mme Clémence HOVELAQUE, doctorante contractuelle
Mme Marie-Madeleine HUCHET, Maître de conférences en langue et littérature du Moyen Âge, bureau I1 340
Mme Blandine LE CALLET, Maître de conférences en langue et littérature latines, bureau I1 332
Mme Élisabeth LE CORRE, Maître de conférences en littérature XIX^e et XX^e siècles, bureau I1 338
Mme Noémie MERVILLE, doctorante contractuelle
M. Thibault MIGUET, Maître de conférences en Langues, littératures et civilisations gréco-latines — Santé, bureau I1 336
Mme Geneviève de MONTALEMBERT, doctorante contractuelle
Mme Cyrielle MONTRICHARD, Maître de conférences en linguistique
Mme Émilie NÉE, Maître de conférences en linguistique, bureau I1 328
Mme Yolaine PARISOT, Professeur de littératures francophones et comparées, bureau I3 303
Mme Marie PRIESTER, ATER

Mme Anne RAFFARIN, Professeur de langue et littérature latines, bureau I1 338
Mme Frédérique SITRI, Professeur de linguistique, bureau I1 328
Mme Anne TEULADE, Professeur de littérature générale et comparée, bureau I3 303
Mme Thanh-Vân TON THAT, Professeur de littérature comparée et francophone, bureau I3 303
M. Damien ZANONE, Professeur de littérature du XIX^e siècle, bureau I1, 330

RÉPARTITION DES RESPONSABILITÉS PÉDAGOGIQUES

CURSUS LICENCE LETTRES MODERNES

Stéphanie GENAND : responsable pédagogique de la L1.
Blandine LE CALLET : responsable pédagogique de la L2.
Jeanne-Marie BOIVIN : responsable pédagogique de la L3.
Rossana DE ANGELIS: responsable du parcours « Médiation culturelle ».
Cyrielle MONTRICHARD : responsable du parcours « Rédaction professionnelle et communication multimédia ».
Yolaine PARISOT : relations internationales (ERASMUS et AIU).

CURSUS MASTER

- Anne TEULADE et Damien ZANONE : responsables pédagogiques du Master Littératures, Discours, Francophonies (M1 et M2)
- Emilie NEE : coresponsable pédagogique du Master Métiers de la rédaction-traduction (M1 et M2)

PRÉPARATION AUX CONCOURS DE L'ENSEIGNEMENT

- Elisabeth LE CORRE et Anne TEULADE : coordination de l'agrégation interne de lettres modernes et de l'agrégation spéciale de lettres modernes
- Violaine FRANÇOIS : responsable pédagogique du Master MEEF (CAPES lettres modernes)

ÉCOLE DOCTORALE

Claire OGER : directrice de l'École Doctorale « Cultures et Sociétés »
Co-direction : Anne-Emmanuelle VEISSE

DIRECTION DU LIS (laboratoire « Lettres, Idées, Savoir », UR 4395) :
Stéphanie GENAND et Florent GUÉNARD

DIRECTION DU CEDITEC (Centre d'étude des discours, images, textes, écrits, communication, UR 3119) :
Frédérique SITRI

RECOMMANDATIONS POUR LES NOUVEAUX ÉTUDIANTS

En attendant la rentrée universitaire, les étudiants sont priés :

- 1°) de réviser leurs connaissances de grammaire (éventuellement avec le manuel du secondaire auquel ils étaient habitués)
- 2°) de lire les ouvrages indiqués pour le programme de littérature (voir page suivante).

Les étudiants désirant communiquer avec les enseignants peuvent le faire directement par courrier ou par l'intermédiaire du délégué de filière de l'année de licence. Dans le premier cas :
- la feuille doit être convenable
- l'écriture et la présentation doivent être soignées
- la lettre doit être accompagnée d'une enveloppe timbrée au nom et à l'adresse de l'étudiant et déposée dans le casier de l'enseignant dans la salle des professeurs (1^{er} étage, bât I).

LISTE INDICATIVE ET MINIMALE DES OUVRAGES QUI DOIVENT AVOIR ÉTÉ LUS ET ASSIMILÉS PAR LES ÉTUDIANTS QUI S'INSCRIVENT POUR UN CURSUS EN LETTRES MODERNES

- La Bible, au moins la Genèse et un Évangile
- Homère, l'Illiade + L'Odyssée
- Sophocle, Antigone
- Virgile, l'Énéide
- Contes des Mille et une nuits
- Contes de Perrault
- Contes de Grimm
- Contes d'Andersen

- Extraits de Tristan et Iseut
- de la légende arthurienne (romans de Chrétien de Troyes et continuateurs)
- du Roman de Renart
- de Gargantua + Pantagruel de Rabelais
- des Amours de Ronsard et des Regrets de Du Bellay
- des Essais de Montaigne
- Molière, 6 pièces (dont Tartuffe, Dom Juan, Les Femmes savantes)
- Corneille, au moins Le Cid, Horace et Cinna
- Racine, au moins Phèdre, Andromaque, Athalie
- La Fontaine, bien connaître au moins 20 fables
- La Bruyère, Les Caractères (même des extraits)
- Madame de La Fayette, La Princesse de Clèves

- Montesquieu, Lettres Persanes
- Abbé Prévost, Manon Lescaut
- Marivaux, Le Jeu de l'Amour et du Hasard + Les Fausses Confidences
- Voltaire, Candide + L'Ingénu + Zadig
- Diderot, Jacques le Fataliste et son maître
- Rousseau, La Nouvelle Héloïse + 1^{er} Livre des Confessions
- Laclos, Les Liaisons dangereuses

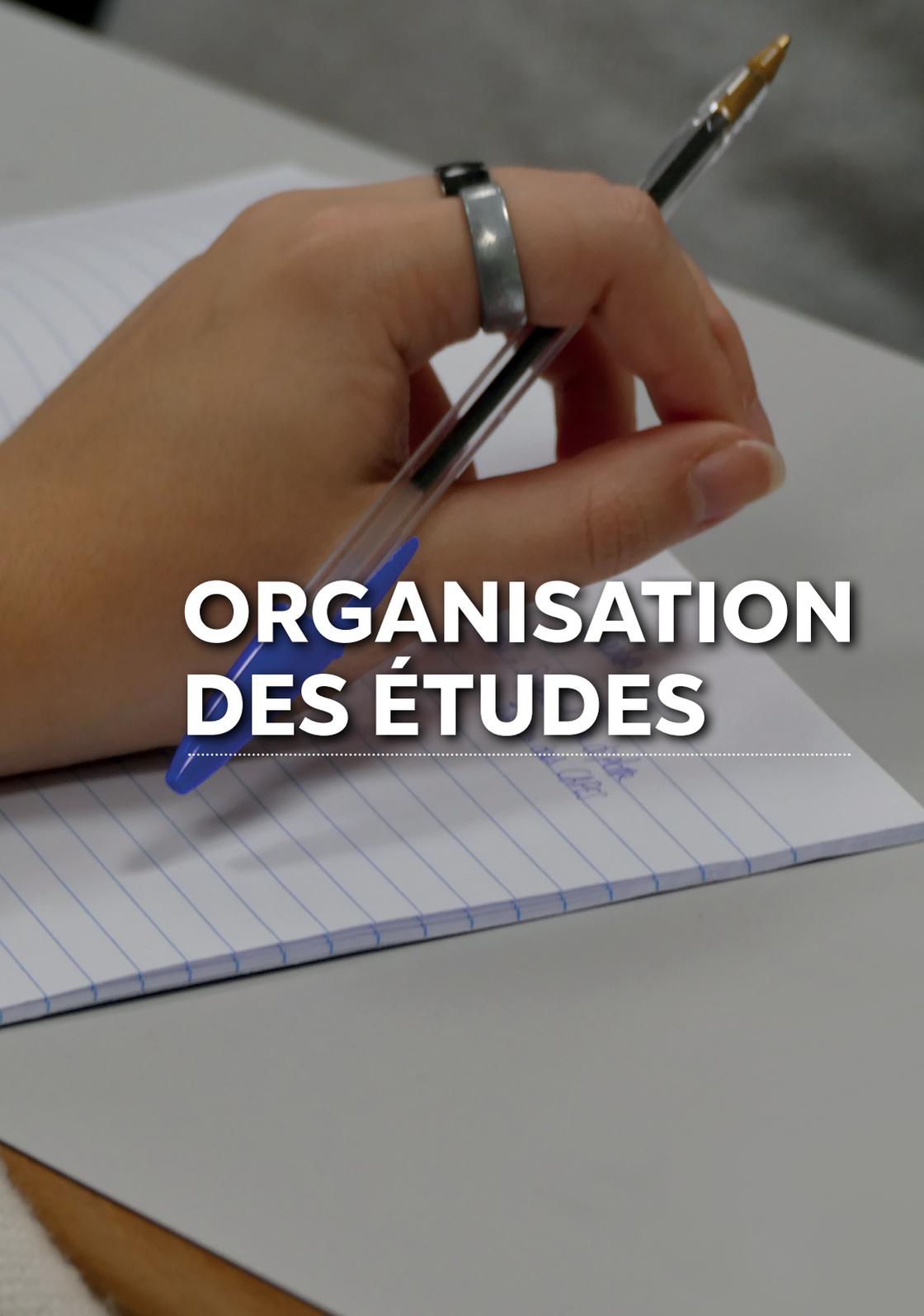
- Balzac, au moins 4 romans (ex. : Le Père Goriot, Eugénie Grandet, Le Lys dans la Vallée, Une Ténébreuse Affaire)
- Stendhal, au moins Le Rouge et le Noir + La Chartreuse de Parme
- Victor Hugo, au moins un roman + 20 poèmes + une pièce
- Musset, Lorenzaccio + On ne badine pas avec l'amour
- Baudelaire, Les Fleurs du Mal
- Flaubert, Madame Bovary + Salammbô + Bouvard et Pécuchet
- Maupassant, au moins une dizaine de nouvelles
- Zola, au moins L'Assommoir + Germinal

- Alain-Fournier, Le Grand Meaulnes
- Apollinaire, au moins Alcools
- Proust, au moins Un amour de Swann
- Colette, au moins un ouvrage
- Giraudoux, au moins La Guerre de Troie n'aura pas lieu
- Claudel, au moins Le Partage de midi
- Anouilh, au moins Antigone
- Sartre, au moins Les Mots + Huis clos
- Giono, Le Hussard sur le toit
- Julien Gracq, Le Rivage des Syrtes
- Claude Simon, La Route des Flandres

- Aimé Césaire, Cahier d'un retour au pays natal
- Léopold Sédar Senghor, Chants d'ombre
- Kateb Yacine, Nedjma

Littérature étrangère

- Cervantes, Don Quichotte
- Shakespeare, Roméo et Juliette ; Hamlet ; Le Songe d'une nuit d'été ; Macbeth...
- Defoe, Robinson Crusoé
- Goethe, Faust, Les Souffrances du jeune Werther
- Hoffmann, L'Homme au sable ; le Conseiller Krespel
- Tchékhov, Les trois soeurs, La Steppe
- Tolstoï, Anna Karénine
- Wilde, Le Portrait de Dorian Gray
- Joyce, Portrait de l'artiste en jeune homme
- Brecht, L'Opéra de quat' sous
- Kafka, Le Procès ; le Château
- Faulkner, Sanctuaire
- Carpentier, Le Siècle des Lumières.

A close-up photograph of a person's hand holding a clear pen with a gold nib and a blue highlighter tip. The hand is wearing a silver ring on the ring finger. The hand is positioned over an open, lined notebook. The text 'ORGANISATION DES ÉTUDES' is overlaid in large, white, bold, sans-serif font across the center of the image. A dotted line is positioned below the text.

ORGANISATION DES ÉTUDES

ORGANISATION DES ÉTUDES

INSCRIPTIONS EN DEUX TEMPS

1^{er} temps : inscriptions administratives

Sur le site de l'UPEC (www.u-pec.fr)
ou auprès de la scolarité de la Faculté pour retirer une pochette d'inscription.

Une fois vos droits d'inscription payés, vous récupérez votre carte d'étudiant auprès du SIOE. C'est ce qui confère le statut d'étudiant de l'UPEC.

2^e temps : inscriptions pédagogiques, dans les cours magistraux et groupes de TD

Ces inscriptions se feront via e-campus et lors des réunions de rentrée.

Les étudiants recevront une convocation par mail et devront se présenter à l'horaire indiqué. Ces inscriptions permettent d'élaborer son choix de parcours, d'options, de régime de contrôle des connaissances, d'emploi du temps.

Si vous ne procédez pas à ces inscriptions en temps et en heure, vous risquez de ne pas trouver de place dans certains groupes, le nombre en étant limité.

Toutes les informations concernant les inscriptions dans les groupes de TD et au service des examens sont affichées par les secrétariats des départements et sur le site Internet de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines : <http://lsh.u-pec.fr>

Vous serez en outre convoqués à des réunions de rentrée qui se tiendront durant la première quinzaine de septembre. Il est impératif de se présenter à ces réunions et de respecter l'horaire qui sera précisé sur la convocation.

L'inscription administrative et pédagogique à l'université est une condition obligatoire et réglementaire pour pouvoir se présenter à tout type de contrôle.

LES EXAMENS

À chaque fin de semestre, les calendriers d'examens seront disponibles sur le site web de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines : <http://lsh.u-pec.fr> > [Scolarité](#) > [Examens](#)

DISPOSITIFS NUMÉRIQUES

OUTILS NUMÉRIQUES À DISPOSITION DES ÉTUDIANTES ET DES ÉTUDIANTS

ACTIVEZ VOTRE COMPTE NUMÉRIQUE

Une fois votre inscription administrative effectuée, pensez à activer votre compte numérique étudiant.

Ce compte vous permettra d'accéder à votre espace personnel E-Campus mais aussi aux services numériques de l'UPEC, à votre messagerie, à un espace de stockage et de partage de documents. Ce compte numérique est également nécessaire pour vous connecter aux ordinateurs des salles informatiques.

Pour activer votre compte numérique, voir les informations en ligne :



<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/services-numeriques>

CONSULTEZ VOTRE MESSAGERIE UPEC

Il est indispensable que vous consultiez régulièrement votre messagerie UPEC. C'est cette adresse qui sera utilisée par les différents services administratifs de l'université, par la scolarité de l'UFR des Lettres Langues et Sciences Humaines et par vos secrétariats pédagogiques pour communiquer avec vous. C'est aussi au moyen de cette adresse que vos enseignants et enseignantes pourront vous contacter.

LES SERVICES NUMÉRIQUES DE L'UPEC

La plateforme E-Campus vous permet d'accéder à l'ensemble des services numériques de l'université :

Vous pourrez y consulter notamment votre dossier administratif, votre messagerie, les catalogues de la bibliothèque universitaire, vos contrats pédagogiques, trouver des offres de stages, emplois, jobs.



<https://e-campus.u-pec.fr/>

LES DISPOSITIFS PÉDAGOGIQUES POUR ACCÉDER AUX SUPPORTS DE COURS

Pour obtenir les supports de cours, réviser, approfondir ou revoir les notions abordées en cours, le cas échéant suivre des séances à distance, l'université et l'UFR LLSH mettent à la disposition des étudiantes et des étudiants :

- Une plate-forme pédagogique : Eprel (<https://eprel.u-pec.fr/>)

Vos enseignants et enseignantes vous pourront vous donner accès par ce biais à des éléments pédagogiques en rapport avec leur cours.

- Un environnement numérique : Office 365

Les étudiants inscrits à l'UPEC ont accès à Office 365 et peuvent installer gratuitement à partir de l'espace office 365 la suite office (Word, Excel, Powerpoint, Outlook...)

<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/services-numeriques/l-environnement-office-365>

Ce service donne également accès à un espace partagé « One Drive », permettant de stocker jusqu'à 1 To de données, mais aussi de partager des dossiers et des documents : traitement de texte, tableurs, diaporamas, vidéos.

SI VOUS ÉTIEZ AMENÉ.E À SUIVRE DES ENSEIGNEMENTS HORS DE L'UNIVERSITÉ

Outre la classe virtuelle disponible sur la plate-forme pédagogique Eprel, Teams (Office 365) permet de créer des « équipes » et de partager avec ce groupe des documents, de rendre des travaux, de communiquer au moyen de fils de conversation, de passer des appels audio ou vidéo, d'intégrer d'autres outils ou supports de la suite office 365 (planificateur pour la gestion de projet, diaporamas, tableurs, documents Word, etc.)

Vos enseignants pourront également vous proposer d'utiliser :

- Class Notebook sur Office 365

Il s'agit d'un bloc-notes partagé au moyen duquel les étudiants peuvent consulter des documents en ligne et travailler en mode collaboratif.

- Streams (office365)

Cette plate-forme de partage de séquences vidéo peut être utilisée pour mettre à disposition des captations de cours et des ressources vidéo.

- Des tutoriels vidéo ou interactifs

Des tutoriels sont disponibles pour comprendre les services d'Eprel, communiquer au moyen d'outils de visioconférence créer des supports de communication comme des diaporamas sonorisés, se saisir de l'outil office 365.

D'autres tutoriels vous permettront de revoir le maniement d'outils bureautiques, de PAO, de développement Web ou de traitement de l'image :

<http://info-text.fr/infotext/bureautique/>

<http://info-text.fr/infotext/infographie/>

ATTENTION AU PLAGIAT !

Vos enseignants sont très vigilants vis-à-vis du plagiat :

sous forme orale, lors d'un exposé, sous forme écrite, pour un devoir à la maison, voire en DST de contrôle continu et/ou en partiel lors des examens finaux.

Le plagiat compromet vos chances de réussite.

LE PLAGIAT EST INADMISSIBLE, QUEL QUE SOIT LE NIVEAU DU CURSUS.

Les études universitaires obéissent à des règles déontologiques :

respect de la propriété intellectuelle (voir l'article L335-2 ; lien ci-dessous*) et honnêteté. Il est essentiel de consulter des ouvrages critiques mais leur utilisation doit s'exercer selon des règles précises.

Voici en résumé quelques rappels utiles :

- Pour les travaux rendus dans le cadre du contrôle continu, tout emprunt d'idées doit être clairement signalé par l'étudiant, qu'il s'agisse d'un ouvrage critique (sous forme de livre) ou d'un site internet, quel qu'il soit (y compris Wikipédia). Pour un ouvrage, les références (auteur, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, date et page(s) de la citation ou des citations) devront être indiquées explicitement. Il en va de même pour tout emprunt sur le web qui devra mentionner le nom et l'adresse du site consulté (son auteur le cas échéant) et la date de consultation.

- Toute citation (même une seule phrase, voire seulement quelques mots) doit être clairement indiquée par des guillemets, et accompagnée d'une référence précise (entre parenthèses, ou mieux encore dans une note de bas de page) à l'auteur, à l'ouvrage, au site, selon les cas (voir ci-dessus).

- Même reformulée, une citation doit être clairement signalée par l'étudiant qui montrera qu'il s'agit d'un emprunt dans les conditions évoquées ci-dessus.

Depuis 2009, la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines dispose d'un logiciel anti-plagiat. Tout travail plagié entraînera une procédure disciplinaire.

* www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006279172&cidTexte=LEGITEXT000006069414

OUTILS D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE :

L'utilisation de robots d'intelligence artificielle tels que Chat GPT pour la rédaction de travaux donnant lieu à une évaluation est formellement interdite, sauf mention contraire de vos enseignants et enseignantes.





DESCRIPTION DES ENSEIGNEMENTS

TABLEAU RÉCAPITULATIF PAR SEMESTRE

SEMESTRE 3

UE	VOLUME HORAIRE HEBDOMADAIRE	INTITULÉS DES ECUE	ECTS
UE07		Littératures *	15
2.2.01	1h30 + 1h30	Littérature française. Genres littéraires et courants esthétiques (19 ^e et 20 ^e siècles)	3
2.2.02	1h30 + 1h30	Littérature française. Étude de textes (19 ^e et 20 ^e siècles)	3
2.2.03	1h + 1h	Stylistique de la prose	3
2.2.04	2h	Dissertation générale	3
2.2.19	1h	Littératures francophones	3
UE08		Outils linguistiques	9
2.0.01	1h30	Langue vivante	3
2.2.05	1h30 + 1h30	Linguistique du français moderne	3
2.2.06	1h30	Langue et civilisation médiévales	3
UE09		Culture générale / parcours communication	6
2.2.07	1h	Littérature latine	3
2.2.08	1h30	Langue et civilisation latines ou Langue et civilisation grecques	3
		Total	30

SEMESTRE 4

UE	VOLUME HORAIRE HEBDOMADAIRE	INTITULÉS DES ECUE	ECTS
UE10		Littératures *	12
2.2.10	1h30 + 1h30	Littérature française. Genres littéraires et courants esthétiques (Moyen Âge-16 ^e siècle)	4
2.2.11	1h30 + 1h30	Littérature française. Étude de textes (Moyen Âge - 16 ^e siècle)	4
2.2.12	1h	Littératures francophones	2
2.2.13	1h	Littérature générale et comparée	2
UE11		Outils linguistiques	6
2.2.14	1h30 + 1h30	Linguistique du français moderne	2
2.2.15	1h + 1h30	Stylistique du vers	2
2.2.16	1h30	Langue et civilisation médiévales	2
UE12		Culture générale / parcours Communication	6
2.2.17	1h30	Langue et civilisation latines ou Langue et civilisation grecques	3
2.2.18	1h30	Option faculté (en Histoire ou en Géographie pour parcours PE)	3
UE13		Langue et outils informatiques	6
2.0.02	2h	Informatique appliquée	3
2.0.03	1h30	Langue vivante	3
		Total	30

SEMESTRE 5

UE	VOLUME HORAIRE HEBDOMADAIRE	INTITULÉS DES ECUE	ECTS
UE14		Littératures françaises et comparées *	12
3.2.01	1h30 + 1h30	Littérature française. Moyen Âge-17 ^e siècle	4
3.2.02	1h30 + 1h30	Littérature française 18 ^e -21 ^e siècle	3
3.2.03	1h30	Littérature générale et comparée	3
3.2.04	1h30	Littératures francophones	2
UE15		Outils linguistiques	6
3.2.05	1h30	Linguistique	2
3.2.06	1h30	Stylistique	2
3.2.07	1h30	Langue et civilisation médiévales	2
UE16		Langues et méthodologie	6
3.0.01	1h30	Langue vivante	3
3.2.08	2h	Dissertation générale	3
UE17		Culture générale / parcours Communication	6
		UE d'ouverture ou cours de sciences à la faculté des sciences pour le parcours PE	3
3.2.10	1h30	Langue et civilisation latines ou Langue et civilisation grecques	1
3.2.11	1h30	Histoire phonique et graphique du français	2
		Total	30

SEMESTRE 6

UE	VOLUME HORAIRE HEBDOMADAIRE	INTITULÉS DES ECUE	ECTS
UE18		Littératures française et comparée *	9
3.2.12	3h	Littérature française. Moyen Âge-17 ^e siècle	2
3.2.13	3h	Littérature française. 18 ^e -21 ^e siècle	3
3.2.14	1h30	Littérature générale et comparée	2
3.2.15	1h30	Littératures francophones	2
UE19		Outils linguistiques	6
3.2.16	1h30	Linguistique	3
3.2.17	1h30	Stylistique	3
UE20		Langues et civilisations	9
3.0.03	1h30	Langue vivante	3
3.2.18	1h	Littérature latine	3
3.2.19	1h30	Langue et civilisation médiévales	3
UE21		Culture générale / parcours Communication	6
3.0.04		UE d'ouverture	3
3.2.21	1h30	Langue et civilisation latines ou Langue et civilisation grecques	1
3.2.22	1h30	Histoire phonique et graphique du français	2
UE22		Stage optionnel (remplace l'UE d'ouverture du S6)	3
3.2.27		Stage optionnel	3
		Total	30

L2-L3 RÉCAPITULATIF DES ENSEIGNEMENTS (LETTRES)

Les UE signalées par un astérisque comportent une note plancher fixée à 7/20. Pour valider le semestre il est nécessaire que cette note soit atteinte. En outre une UE dont la note plancher n'est pas atteinte ne peut entrer dans la compensation.

L2 S3 et S4

Langue et civilisation latines 2 : 2 TD au choix : « Langue et civilisation latines 2 – Lansad » (apprentissage de la langue latine) ou « Langue et civilisation latines 2 »

Ces TD ne sont pas destinés aux étudiants des parcours LAS et Communication.

L3 S5 et S6

Langue et civilisation latines 3 : 2 TD au choix : « Langue et civilisation latines 3 – Lansad » (apprentissage de la langue latine) ou « Langue et civilisation latines 3 »

Ces TD ne sont pas destinés aux étudiants du parcours Communication.

Le cours de « Langue et civilisation latines 2 – Lansad » et celui de « Langue et civilisation latines 3 – Lansad » ne sont accessibles qu'aux étudiants ayant suivi ce cours aux semestres précédents.

Le cours de « Langue et civilisation grecques 2 – Lansad » et celui de « Langue et civilisation grecques 3 – Lansad » ne sont accessibles qu'aux étudiants ayant suivi ce cours aux semestres précédents.

SEMESTRE 3

UE07 – LITTÉRATURES *

2.2.01 - LITTÉRATURE FRANÇAISE. GENRES LITTÉRAIRES ET COURANTS ESTHÉTIQUES (19^E ET 20^E SIÈCLES)

Enseignant(s) : BERNARD GENDREL, ÉLISABETH LE CORRE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30 CM + 1h30 CM

Programme : Programme (XIX^e siècle) : Panorama de la littérature française au XIX^e siècle

Enseignant : Bernard GENDREL

Ce cours vise à offrir aux étudiants un vaste panorama de la littérature du XIX^e siècle. Il se concentrera sur l'histoire des mouvements littéraires, du romantisme au symbolisme, tout en ouvrant des perspectives sur l'histoire des genres.

Il est recommandé de lire dans *Littérature : les mouvements et écoles littéraires* de Jean-Pierre Aubrit et Bernard Gendrel (Armand Colin, 2024) et dans *La Littérature française : dynamique et histoire II*, sous la direction de J.-Y. Tadié (Folio essais, 2007), les parties consacrées au XIX^e siècle.

Programme (XX^e siècle) : Panorama de la littérature française au XX^e siècle

Enseignante : Élisabeth LE CORRE

Ce cours présentera les principales caractéristiques et les grandes mutations de l'histoire littéraire du XX^e siècle, travers ses genres et ses courants esthétiques.

Une bibliographie, comprenant des œuvres à lire, sera distribuée et commentée au premier cours.

Modalités de contrôle des connaissances UE07 Littératures *, 2.2.01 Littérature française. Genres littéraires et courants esthétiques (19 ^e et 20 ^e siècles)		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

Contrôle terminal écrit (régime général et dérogatoire) : 2h (XIX^e) + 2h (XX^e)

2^e session : un oral (tirage au sort du siècle à l'intérieur d'une période)

2.2.02 - LITTÉRATURE FRANÇAISE. ÉTUDE DE TEXTES (19^E ET 20^E SIÈCLES)

Enseignant(s) : MARIE PRIESTER, VIOLAINE FRANÇOIS

Volume horaire hebdomadaire : 1h30 TD + 1h30 TD

Littérature du XIX^e siècle (Marie PRIESTER)

Volume horaire hebdomadaire : 1h30 TD

Programme : Émile Zola, Au Bonheur des Dames (1883)

Onzième volume de la grande saga des Rougon-Macquart, *Au Bonheur des Dames* poursuit l'entreprise de Zola de peindre les transformations de la société sous le Second Empire. Ici comme dans *La Curée* ou dans *L'Argent*, le romancier s'intéresse à la grande bourgeoisie spéculative, celle qui amasse des fortunes colossales dans des succès aussi rapides qu'éphémères. Joyaux des grands magasins de mode, le Bonheur des Dames prospère et mange les petits commerçants du quartier, laissant une trainée de familles ruinées dans son sillage. Mais la réussite rapide du jeune entrepreneur Octave Mouret cache un désastre humain et financier, et le Bonheur s'avère être un lieu malsain. On retrouve dans *Le Bonheur des Dames* nombre de thèmes chers à Zola : l'ambition, l'absence de moralité, l'obsession du capital, l'argent qui corrompt tout, l'accumulation obscène de richesses, les folles entreprises qui, de brillantes, tournent au désastre.

La lecture intégrale du roman est exigée et servira de point d'entrée pour comprendre les enjeux du réalisme en littérature.

Édition obligatoire : Émile Zola, *Au Bonheur des Dames*, éd. H. Mitterand et J. Gaillard, Paris, Gallimard, « Folio classique », 1980.

Littérature du XX^e siècle (Violaine FRANÇOIS)

Volume horaire hebdomadaire : 1h30 TD

Programme : Littérature et engagement au XX^e siècle

Ce cours sera consacré aux rapports entre la littérature et l'engagement au XX^e siècle. Nous prendrons appui sur un corpus d'œuvres d'auteurs et de genres différents portant sur quelques-unes des grandes luttes du XX^e siècle, afin d'interroger les différentes postures possibles dans ce qu'on appelle la littérature engagée. Il sera demandé de lire au moins une des œuvres abordées en intégralité.

Bibliographie :

- ARAGON, *Le roman inachevé*, 1956.
- BEAUVOIR, Simone de, *Le deuxième sexe*, 1949 (introduction du t. I - lecture du t. II).
- CESAIRE, Aimé, *Cahier d'un retour au pays natal*, 1939.
- SARTRE, Jean-Paul, *Le Mur*, 1939 (en particulier, lire la nouvelle « L'Enfance d'un chef »).

Modalités de contrôle des connaissances UE07 Littératures *, 2.2.02 Littérature française. Étude de textes (19 ^e et 20 ^e siècles)		
1^e session	Régime général	Contrôle hybride (50% CC et 50% partiels)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 66% et épreuve orale : 33%
2^e session		Épreuve orale : 100%

Régime général : une épreuve écrite et une épreuve orale en contrôle continu (50 %) et deux écrits en contrôle terminal (50 %).

Régime dérogatoire : deux écrits et un oral en contrôle terminal.

Seconde session : un oral

2.2.03 - STYLISTIQUE DE LA PROSE

Enseignant(s) : CLAIRE FOURQUET-GRACIEUX

Volume horaire hebdomadaire : 1h CM + 1h TD

Programme :

Ce cours réinscrit la stylistique dans l'histoire de la rhétorique et articule forme et sens, à partir de textes littéraires et non-littéraires, du XVI^e au XXI^e siècles. Il combine plus localement diverses approches : sémantique, figures de style, grammaire textuelle et grammaire de l'énonciation.

Bibliographie :

- C. Stolz, Initiation à la stylistique (Ellipses)
- J. Gardes-Tamine, La stylistique (Colin, Cursus)
- A. Herschberg-Pierrot, Stylistique de la prose (Belin)
- C. Fromilhague, Les figures de style (Nathan, 128)
- G. Molinié, Dictionnaire de rhétorique (Poche)

Modalités de contrôle des connaissances UE07 Littératures *, 2.2.03 Stylistique de la prose		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle Hybride (50% CC et 50% partiels)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : contrôle continu en TD et contrôle terminal de 2h (questions sur texte).

Régime dérogatoire : un écrit de 2h (questions sur texte).

2^e session : un écrit de 2h (questions sur texte).

2.2.04 - DISSERTATION GÉNÉRALE

Enseignant(s) : à préciser

Volume horaire hebdomadaire : 2h CM

Programme :

Ce cours prépare les étudiants aux sujets de dissertation qui exigent une connaissance des questions de théorie littéraire. Nous ferons le point sur la méthodologie de la dissertation et nous travaillerons particulièrement sur les genres littéraires.

Bibliographie :

- Nadine Tournel et Jacques Vassevière, *Littérature : 150 textes théoriques et critiques*, Paris, Armand Colin, 2015.

Modalités de contrôle des connaissances UE07 Littératures *, 2.2.04 Dissertation générale		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle Hybride (50% CC et 50% partiels)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : 2 épreuves écrites en contrôle continu (50%) et 1 dissertation sur table de 4h en fin de semestre (50%).

Régime dérogatoire et 2^e session : 1 dissertation sur table en 4h en fin de semestre.

2.2.19 - LITTÉRATURES FRANCOPHONES

Enseignant(s) : à préciser

Volume horaire hebdomadaire : 1h CM

Programme : à préciser

Modalités de contrôle des connaissances UE07 Littératures *, 2.2.19 Littératures francophones		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : un écrit en cours de semestre et un écrit d'1h en 13^e semaine

Régime dérogatoire : un écrit d'1h en 13^e semaine

2^e session : un écrit d'1h.

UE08 – OUTILS LINGUISTIQUES

2.0.01 - LANGUE VIVANTE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30 TD

Programme :

Tous les étudiants inscrits à la Faculté suivent une Langue Vivante (à choisir dans le livret LANSAD).

NB : Les étudiants inscrits en licence d'allemand, d'espagnol et d'anglais s'inscrivent dans des cours spécifiques qui leur sont réservés : **langue de spécialité hors LANSAD** ; les renseignements seront donnés lors des réunions de début d'année et affichés au secrétariat de licence 1. Ils choisissent leur deuxième langue en LANSAD.

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien (non débutant), Portugais.

Bon à savoir

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

2.2.05 - LINGUISTIQUE DU FRANÇAIS MODERNE

Enseignant(s) : ÉMILIE NÉE, HUY LINH DAO

Volume horaire hebdomadaire : 1h30 CM + 1h30 TD

Programme :

- Les niveaux linguistiques, introduction à la morphologie
- Morphologie lexicale et verbale (dérivation, composition, flexion)
- Morphosyntaxe du groupe verbal ; Voix et construction ; Temps, mode, aspect ; valence verbale

Bibliographie :

- M. Riegel, J-C. Pellat, R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, PUF- Livre de poche
- M.-F. Mortureux, *La lexicologie, entre langue et discours*, Armand Colin.
- P. Le Goffic, *Grammaire de la phrase française*, Hachette

Modalités de contrôle des connaissances UE08 Outils linguistiques, 2.2.05 Linguistique du français moderne		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : contrôle continu en TD, dont 50% pour le dernier DST d'1h30

Régime dérogatoire : un écrit d'1h30 heures qui aura lieu à la semaine 13

2^e session : un écrit d'1h30

2.2.06 - LANGUE ET CIVILISATION MÉDIÉVALES

Enseignant(s) : à préciser

Volume horaire hebdomadaire : 1h30 TD

Programme :

Découverte de la langue (morphologie, syntaxe, vocabulaire) et de la civilisation médiévale à partir de l'œuvre suivante :

La Mort du Roi Arthur, éd. Emmanuèle Baumgartner et Marie-Thérèse de Medeiros, Paris, Champion, 2007

(Les étudiants doivent impérativement apporter cet ouvrage au premier cours, puis à tous les autres)

Bibliographie

- Sylvie Bazin-Tacchella, *Initiation à l'ancien français*, Paris, 2001, Hachette supérieur, collection « Ancrages ».

Modalités de contrôle des connaissances UE08 Outils linguistiques, 2.2.06 Langue et civilisation médiévales		
1^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : Contrôle continu 100 %. 2 écrits, l'un en milieu de semestre, l'autre en semaine 13

Régime dérogatoire : 1 écrit d'1h30 en semaine 13

2^e session : 1 écrit

UE09 – CULTURE GÉNÉRALE / PARCOURS COMMUNICATION

2.2.07 – LITTÉRATURE LATINE

Enseignant(s) : BLANDINE LE CALLET
Volume horaire hebdomadaire : 1h CM

Programme : Frontières mouvantes : travestissement et métamorphoses de genre dans la mythologie gréco-romaine

Ce cours explorera les figures mythologiques de la littérature gréco-romaine qui brouillent ou franchissent les frontières du genre : Tirésias, tour à tour homme et femme ; Achille déguisé en jeune fille à Scyros ; Dionysos, dieu de l'ambiguïté sexuelle ; Héraclès travesti chez Omphale, mais aussi des déesses aux attributs masculins comme Athéna/Minerve et Artémis/Diane. À travers ces récits de métamorphose, de travestissement ou de renversement des rôles, nous étudierons les normes antiques du masculin et du féminin, ainsi que les enjeux politiques, religieux et narratifs de ces transformations.

Aucune lecture préalable n'est nécessaire. Les textes étudiés seront fournis en cours.

Modalités de contrôle des connaissances UE09 Culture générale / parcours communication, 2.2.07 Littérature latine		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Contrôle continu et régime dérogatoire : 1 écrit d'1h en semaine 13

2^e session : 1 écrit d'1h

2.2.08 – LANGUE ET CIVILISATION LATINES OU LANGUE ET CIVILISATION GRECQUES

Enseignante : BLANDINE LE CALLET (Langue et civilisation latines) PAUL YOUM (Langue et civilisation latines option langue) ou THIBAUT MIGUET (Langue et civilisation grecques)

Volume horaire hebdomadaire : 1h30 TD

Programme : TD au choix

Langue et civilisation latines 2 - option langue (sur créneau Lansad)

Ce cours est exclusivement destiné aux étudiants qui ont suivi l'an dernier au S2 le cours de "Langue et civilisation latines 1 - option langue" (sur créneaux Lansad). L'apprentissage se poursuivra dans la continuité du travail effectué en L1.

Les étudiants de double licence L2 Lettres-Histoire doivent obligatoirement suivre le cours de "Langue et civilisation latines 2 - option langue" (sur créneau Lansad).

ou

Langue et civilisation latines 2

Ce cours mêle l'étude des principaux préfixes, suffixes et radicaux d'origine grecque ou latine de la langue française, et l'étude de la civilisation gréco-romaine. L'apprentissage se fera à partir de documents qui seront distribués lors du premier cours et dans le courant du semestre.

ou

Langue et civilisation grecques 2

Nous poursuivrons notre avancée dans le manuel de Lebeau en gagnant en autonomie devant des phrases à traduire ou des petits textes.

Manuel utilisé : Anne Lebeau, Jean Métayer, *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants* (édition ancienne chez Sedes, de couleur verte ; édition récente chez Armand Colin, de couleur orange).

Le cours de Langue et civilisation grecques 2 s'inscrit dans la stricte continuité du L1 (Langue et civilisation grecques 1), qui est un prérequis obligatoire.

Modalités de contrôle des connaissances UE09 Culture générale / parcours communication, 2.2.08 Langue et civilisation latines		
1^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2^e session		Épreuve écrite : 100%

Pour les cours de Langue et civilisation latines comme pour celui de Langue et civilisation grecques

Régime général : 1 DST d'1h30 à la moitié du semestre (50%), 1 DST en semaine 13 (50%)

Régime dérogatoire : 1 DST d'1h30 en semaine 13

2^e session : 1 écrit d'1h30

SEMESTRE 4

UE10 – LITTÉRATURES *

2.2.10 - LITTÉRATURE FRANÇAISE. GENRES LITTÉRAIRES ET COURANTS ESTHÉTIQUES (MOYEN ÂGE-16^E SIÈCLE)

Enseignant(s) : JEANNE-MARIE BOIVIN, GAUTIER AMIEL

Volume horaire hebdomadaire : 1h30 CM + 1h30 CM

Moyen Âge.

Enseignant(s) : Jeanne-Marie BOIVIN

Programme : Panorama de la littérature française du Moyen Âge, illustré d'extraits choisis et de lectures cursives.

Bibliographie : donnée en cours.

XVI^e siècle.

Enseignant(s) : Gautier AMIEL

Programme : Initiation à la littérature de la Renaissance française.

Descriptif du cours : Ce cours aura pour but de présenter un panorama de la littérature française de la Renaissance au travers de l'étude d'extraits d'œuvres fournis par l'enseignant. Le parcours proposé permettra de s'intéresser à diverses grandes (et moins grandes) figures d'auteurs et d'autrices, aux pratiques littéraires représentatives de l'époque et aux grands enjeux historiques et théoriques (pratiques du livre imprimé, artisanat du livre, formes et genres littéraires, rapport à la lecture...) de la production littéraire renaissante.

Ouvrage à consulter avec profit en parallèle du cours : Robert Aulotte, *Précis de littérature française du XVI^e siècle*, PUF, 1991, disponible en ligne sur Cairn grâce aux ressources en ligne de la BU : <https://www.cairn.info/precis-de-litterature-francaise-du-xvie-siecle--9782130433071.html>

Modalités de contrôle des connaissances UE10 Littératures *, 2.2.10 Littérature française. Genres littéraires et courants esthétiques (Moyen Age-16 ^e siècle)		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

RG et RD : épreuve de 4h en fin de semestre (2h pour le MA et 2h pour le XVI^e)

2^{de} session : oral (tirage au sort entre le MA et le XVI^e)

2.2.11 - LITTÉRATURE FRANÇAISE. ÉTUDE DE TEXTES (MOYEN ÂGE - 16^e SIÈCLE)

Enseignant(s) : MARIE-CHRISTINE PAYNE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30 TD + 1h30 TD

Moyen Âge.

Enseignant(s) : Marie-Christine PAYNE

Édition au programme : *La Mort du Roi Arthur*, éd. Emmanuèle Baumgartner et Marie-Thérèse de Medeiros, Paris, Champion, 2007.

Alors que le *Lancelot en Prose* et la *Queste du Saint Graal* relatent les temps fastes des quêtes des chevaliers de la Table Ronde, la *Mort du Roi Arthur* raconte la fin des temps arthuriens. Comment raconter cette fin ? Comment finir le récit ? Le texte s'ouvre d'emblée sur l'annonce de la bataille de Salesbières qui oppose Arthur à Mordred. Entre la mort du roi Arthur et l'effondrement du royaume, c'est aussi le destin des héros de la Table Ronde qui se joue.

XVI^e siècle.

Enseignant(s) : ÉLIE GÉNIN

Programme à préciser.

Modalités de contrôle des connaissances UE10 Littératures *, 2.2.11 Littérature française. Etude de textes (Moyen Age - 16 ^e siècle)		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 75% écrit et 25% oral. 4 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 66% et épreuve orale : 33%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

RG : 4 épreuves en contrôle continu : 1 écrit dans un des deux cours (25%), 1 explication de texte à l'oral dans l'autre (25%), 1 DST d'1h30 en littérature du Moyen Âge (25 %, semaine 13) et 1 DST d'1h30 en littérature du XVI^e siècle (25%, semaine 13)

RD : deux écrits et un oral. Écrit (2 DST d'1h30 en littérature du Moyen Âge et en littérature du XVI^e siècle en semaine 13). Oral : 1 explication de texte après tirage au sort entre les deux cours.

2^{de} session : oral (tirage au sort entre le Moyen Age et le XVI^e siècle).

2.2.12 - LITTÉRATURES FRANCOPHONES

Enseignante : MARGAUX ANDRISS

Volume horaire hebdomadaire : 1h TD

Programme :

Le cours explorera un corpus de littérature francophone écrit par des femmes et représentant des personnages féminins en lutte : seront abordés les thèmes de la féminité, du féminisme mais aussi ceux de la filiation, de l'héritage etc.

Bibliographie :

- Simone Schwartz-Bart, *Pluie et vent sur Têlumée Miracle*, Points Seuil, 1995
- Djaïli Amadou Amal, *Les Impatientes*, 2020, J'ai lu, 2020
- Véronique Tadjo, *Reine Pokou, concerto pour un sacrifice*, Actes Sud, 2005

Modalités de contrôle des connaissances UE10 Littératures *, 2.2.12 Littératures francophones		
1^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2^e session		Épreuve orale : 100%

Régime général : un écrit d'1h en 13^e semaine et un oral dans le courant du semestre

Régime dérogatoire : un écrit d'1h

2^e session : un oral

2.2.13 - LITTÉRATURE GÉNÉRALE ET COMPARÉE

Enseignant(s) : ANNE TEULADE

Volume horaire hebdomadaire : 1h CM

Programme : Le héros tragique en exil

Le corpus étudié permettra de réfléchir aux notions de tragédie et de tragique, dans leur évolution historique. Les œuvres ne mettent pas en scène des héros plutôt bon mais commettant une faute comme Œdipe Roi de Sophocle, soit parce qu'elles présentent des criminels avérés, soit au contraire parce que la faute n'incombe pas clairement au protagoniste. Nous examinerons ces formes originales où le déchainement des passions est au premier plan et où les héros se retrouvent bannis de la communauté des hommes, ce qui interroge les notions de monstrosité et d'inhumanité.

Bibliographie :

- Euripide, Médée, trad. V.-H. Debidour, Librio, coll. « Librio Théâtre ».
- Shakespeare, Le Roi Lear, trad. Yves Bonnefoy, Gallimard, coll. « Folio Classiques ».

Modalités de contrôle des connaissances UE10 Littératures *, 2.2.13 Littérature générale et comparée		
1^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2^e session		Épreuve orale : 100%

Régime général : deux écrits

Régime dérogatoire : un écrit

2^e session : oral

UE11 – OUTILS LINGUISTIQUES

2.2.14 - LINGUISTIQUE DU FRANÇAIS MODERNE

Enseignant(s) : FRÉDÉRIQUE SITRI (CM), RICARDO BIBIANO (TD) ou HUY LINH DAO (TD)

Volume horaire hebdomadaire : 1h30 CM + 1h30 TD

Programme :

Ce cours aborde en détail différents points de la grammaire du français, fondamentaux pour comprendre le fonctionnement du français et pour appréhender la matérialité des textes littéraires.

Les étudiants seront aussi initiés à la problématique de la norme et de la variation linguistiques ainsi qu'à l'analyse des usages linguistiques.

Le CM introduira notions et concepts. Les TD seront entièrement consacrés à l'observation et l'analyse de faits grammaticaux, sur des énoncés attestés et sur des textes de genres différents.

Programme du semestre :

1. Les constituants du groupe nominal : détermination et caractérisation.
2. De la phrase simple à la phrase complexe.

Bibliographie :

- Riegel, Martin et autres, *Grammaire méthodique du français*, PUF, 2009
- Gardes-Tamine Joëlle (dir.), *Cours de grammaire française*, Armand Colin, « Hors collection », 2015.
- Delaveau Annie, *La phrase et la subordination*, Armand Colin, 2001.

Modalités de contrôle des connaissances UE11 Outils linguistiques, 2.2.14 Linguistique du français moderne		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : 2 écrits.

Régime dérogatoire : un écrit

2^e session : un écrit

2.2.15 - STYLISTIQUE DU VERS

Enseignant(s) : CLAIRE FOURQUET-GRACIEUX (CM et TD)

Volume horaire hebdomadaire : 1h CM + 1h30 TD

Programme :

Le choix des mètres, des rythmes et des sonorités fait sens en poésie. C'est ce qui sera mis en évidence à travers l'analyse de poèmes de différents auteurs.

Bibliographie critique minimale :

- Michèle Aquier, *La Versification* (PUF, « Que sais-je ? ») et *La versification appliquée aux textes*
- (Nathan, 128).
- Jean-Michel Gouvard, *La Versification* (PUF).

Modalités de contrôle des connaissances UE11 Outils linguistiques, 2.2.15 Stylistique du vers		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle Hybride (50% CC et 50% partiels)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

Régime général : Contrôle continu en TD et contrôle terminal de 2h (questions sur texte)

Régime dérogatoire : Un écrit de 2h en contrôle terminal (questions sur texte)

2^e session : préparation d'une question sur texte (30 min.), suivie d'un oral de 10 min.

2.2.16 - LANGUE ET CIVILISATION MÉDIÉVALES

Enseignant(s) : MARIE-CHRISTINE PAYNE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30 TD

Programme :

Découverte de la langue (morphologie, syntaxe, vocabulaire) et de la civilisation médiévale à partir de l'œuvre suivante :

Édition au programme : *La Mort du Roi Arthur*, éd. Emmanuèle Baumgartner et Marie-Thérèse de Medeiros, Paris, Champion, 2007.

Bibliographie :

- Sylvie Bazin-Tacchella, *Initiation à l'ancien français*, Paris, 2001, Hachette supérieur, collection « Ancrages »

Modalités de contrôle des connaissances UE11 Outils linguistiques, 2.2.16 Langue et civilisation médiévales		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : Contrôle continu 100%. 2 écrits, l'un en milieu de semestre, l'autre en semaine 13

Régime dérogatoire : 1 écrit d'1h30 en semaine 13

2^e session : 1 écrit

UE12 – CULTURE GÉNÉRALE / PARCOURS COMMUNICATION

2.2.17 - LANGUE ET CIVILISATION LATINES OU LANGUE ET CIVILISATION GRECQUES

Enseignant(s) : THIBAUT MIGUET (Langue et civilisation grecques), BLANDINE LE CALLET (Langue et civilisation latines)

Volume horaire hebdomadaire : 1h30 TD

Programme : TD au choix

Langue et civilisation latines 2 - Lansad (sur créneaux Lansad)

Ce cours s'inscrit dans la continuité du cours de Langue et civilisation latines 2 - Lansad du S3. Il est réservé aux étudiants ayant suivi le cours du S3.

ou

Langue et civilisation latines 2

Ce cours s'inscrit dans la continuité du cours de Langue et civilisation latines 2 du S3.

ou

Langue et civilisation grecques 2 (sur créneau Lansad)

Ce cours s'inscrit dans la continuité du cours de Langue et civilisation grecques 2 du S3. Il est réservé aux étudiants ayant suivi le cours du S3.

Manuel utilisé : Anne Lebeau, Jean Métayer, *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants* (édition ancienne chez SEDES, de couleur verte ; édition récente chez Armand Colin, de couleur orange).

Modalités de contrôle des connaissances UE12 Culture générale / parcours communication, 2.2.17 Langue et civilisation latines		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Présentation des enseignements

Pour les cours de Langue et civilisation latines comme pour le cours de Langue et civilisation grecques

Régime général : 1 DST d'1h30 à la moitié du semestre (50%), 1 DST en semaine 13 (50%)

Régime dérogatoire : 1 DST d'1h30 en semaine 13

2^e session : 1 écrit d'1h30

2.2.18 - OPTION FACULTÉ (EN HISTOIRE OU EN GÉOGRAPHIE POUR PARCOURS PE)

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Les modalités de contrôle des connaissances dépendent des enseignements choisis et sont donc indiquées dans les maquettes des formations concernées.

UE13 – LANGUE ET OUTILS INFORMATIQUES

2.0.02 - INFORMATIQUE APPLIQUÉE

Enseignant(s) : à préciser

Volume horaire hebdomadaire : 2h TD

Programme :

Voir partie « Précisions sur les enseignements transversaux »

Modalités spécifiques au régime dérogatoire. Les étudiants inscrits en régime dérogatoire prennent contact **dès l'acceptation de leur inscription en régime dérogatoire** avec le référent TICE de la Faculté qui leur ouvre un cours sur Eprel leur permettant de préparer au mieux cette ECUE. Ils seront convoqués par le service des examens pour un DST de deux heures en fin de semestre.

Contact pour les enseignements TICE

Enseignant référent TICE faculté LLSH : Philippe de Brito philippe.de-brito-parente@u-pec.fr

Modalités de contrôle des connaissances UE13 Langue et outils informatiques, 2.0.02 Informatique appliquée		
1^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : Contrôle continu en TD, deux travaux (minimum) évalués dont un en semaine 13

Régime dérogatoire : DST semaine 13, durée 2 heures

Session de seconde chance : Épreuve pratique, durée 2 heures

2.0.03 - LANGUE VIVANTE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30 TD

Programme :

Tous les étudiants inscrits à la Faculté suivent une Langue Vivante (à choisir dans le livret LANSAD).

NB : Les étudiants inscrits en licence d'allemand, d'espagnol et d'anglais s'inscrivent dans des cours spécifiques qui leur sont réservés : **langue de spécialité hors LANSAD** ; les renseignements seront donnés lors des réunions de début d'année et affichés au secrétariat de licence 1. Ils choisissent leur deuxième langue en LANSAD.

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien (non débutant), Portugais.

Bon à savoir

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

SEMESTRE 5

UE14 – LITTÉRATURES FRANÇAISES ET COMPARÉES *

3.2.01 – LITTÉRATURE FRANÇAISE. MOYEN ÂGE-17^E SIÈCLE

Enseignant(s) : JEANNE-MARIE BOIVIN, GAUTIER AMIEL, CLÉMENT DUYCK

Volume horaire hebdomadaire : 3h

Programme :

Littérature du Moyen Âge. Jeanne-Marie BOIVIN

Programme : *Tristan* de Béroul, édition bilingue de la collection « Lettres gothiques » du Livre de poche (*Tristan et Iseut. Les poèmes français. La saga norroise*), 1989, nombreuses rééditions

« Une histoire forte, brutale, ardente, qui confrontait avec vigueur un amour fatal déjà pénétré de courtoisie et la société aristocratique de l'époque fondée sur la loyauté du vassal à l'égard du seigneur » (Jean-Charles Payen, à propos de la version de la légende de Tristan et Iseut composée par Béroul).

Lire l'œuvre en traduction avant le premier cours.

Bibliographie : donnée en cours.

Littérature du XVI^e siècle. Gautier AMIEL

Programme : Louise Labé, *Œuvres*, Paris, Garnier Flammarion (GF), édition de Michèle Clément et Michel Jourde, 2022

Il est impératif de consulter cette édition qui rend l'accès au texte le plus aisé.

Depuis quelques années, Louise Labé est au cœur d'une controverse. Après la publication en 2006 de *Louise Labé, Une créature papier* qui retirait la maternité de ses *Œuvres* à l'autrice lyonnaise, celle-ci fut l'objet de diverses enquêtes. La faible postérité de ses textes interroge, l'origine de la culture qu'elle y déploie fut longtemps incertaine, la rencontre entre les revendications féministes du volume et son encadrement par une série de textes masculins a longtemps surpris. Le cours envisagera le singulier objet éditorial que sont les *Œuvres* en privilégiant trois axes d'étude : le rapport aux traditions littéraires que l'autrice poursuit et renouvelle, l'art poétique et la maîtrise rhétorique dont les textes sont les témoins, l'idéologie humaniste parfois surprenante que l'écrivaine déploie.

Littérature du XVII^e siècle. Clément DUYCK

Programme : Jean Racine, *Britannicus*, éd. J. Morel, Paris, Garnier Flammarion Théâtre n° 860, 2016

Jouée pour la première fois en décembre 1669, la tragédie *Britannicus* de Jean Racine marque un tournant dans la production littéraire du jeune dramaturge : en choisissant un sujet emprunté à l'histoire romaine et à la tonalité nettement plus politique que son précédent succès, *Andromaque*, Racine choisit de concurrencer sur ses terres son glorieux rival, Corneille. En représentant le moment où le pouvoir de Néron bascule dans la tyrannie, Jean Racine propose une réflexion profonde sur les passions tyranniques, qui constitue à la fois une mise en lumière de l'érotisme du pouvoir.

Ce cours, ouvert à tous les étudiants de Lettres modernes, est également inscrit dans la préparation au Capes de Lettres modernes de 2026 (programme « Méchants et méchantes »).

Modalités de contrôle des connaissances UE14 Littératures françaises et comparées *, 3.2.01 Littérature française. Moyen Age - 17 ^e siècle		
1 ^e session	Régime général	Contrôle Hybride (50% CC et 50% partiels)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

Pour les 3 siècles :

RG et RD : 1 oral d'explication de texte (50 %) et 1 dissertation de 4h pendant la session des examens (50 %).

2^e session : Oral (100%)

3.2.02 - LITTÉRATURE FRANÇAISE 18^E-21^E SIÈCLE

Enseignant(s) : STÉPHANIE GENAND, DAMIEN ZANONE, SYLVIE DUCAS

Volume horaire hebdomadaire : 3h

Programme :

Littérature du XVIII^e siècle. Stéphanie GENAND

Programme : Des Lumières noires ? Sade, *Les Crimes de l'amour*

On ne connaît souvent de Sade que sa légende noire : sa réputation monstrueuse, ses déboires avec la justice et son corpus scandaleux ou pornographique. Mais Sade est aussi un auteur officiel, soucieux de reconnaissance publique et qui signe plusieurs textes, nourris de traditions littéraires et mettant en lumière son passionnant travail d'écrivain. Parmi ceux-ci figurent *Les Crimes de l'amour*, recueil de 11 nouvelles publié en 1800.

Précédés d'un essai théorique qui redéfinit les ambitions de la fiction au lendemain de la Révolution, ces textes brefs, inspirés des histoires tragiques de la Renaissance, retracent de sombres histoires d'amour, sous le signe des désirs les plus criminels. Mais ne faut-il pas « montrer » le crime pour en détourner les lecteurs ? L'âme humaine ne doit-elle pas apprendre, à l'école de la nature, la violence toujours possible de ses élans ? *Les Crimes de l'amour* explorent ainsi la trajectoire méconnue de l'auteur Sade et, à la lumière de son flambeau, le continent englouti de nos passions.

Corpus d'étude :

- Sade, *Les Crimes de l'amour*, éd. Michel Delon, Paris, Gallimard, « Folio », 1987

Littérature du XIX^e siècle. Damien ZANONE

Programme : Le théâtre romantique, entre lyrisme et histoire

Les deux pièces de Hugo (*Lucrèce Borgia*, 1833) et de Musset (*Lorenzaccio*, 1834) ont en commun de placer leur action dans l'Italie de la Renaissance et de mettre, au centre de l'attention et des discours, une individualité tourmentée. Publiées à un an d'écart, leur sort est cependant bien différent : la pièce de Hugo triomphe d'abord, avant de tomber dans un oubli relatif ; celle de Musset rencontre peu d'attention au départ, puis finit par s'imposer dans les mémoires comme la pièce majeure du théâtre romantique. À travers l'étude de ces deux pièces, si proches et si différentes à la fois, le cours interrogera les caractéristiques principales du théâtre romantique.

Corpus d'étude :

- Hugo, Victor, *Lucrèce Borgia*, éd. Clélia Anfray, Paris, « Folio », 2007.
- Musset, Alfred de, *Lorenzaccio*, éd. Florence Naugrette, Paris, GF-Flammarion, 2012.

Littérature des XX^e et XXI^e siècles. Sylvie DUCAS

Le cours a pour ambition d'étudier les rapports entre écriture et réel et leur renouvellement dans le roman des XX^e et XXI^e siècles, des écritures blanches à la littérature transitive collant aux pressions du monde, des écritures engagées, expérimentales, ludiques, documentaires ou impliquées, c'est le geste d'écrire le réel et le monde qu'on interrogera dans le mouvement critique et l'hybridation des formes qui caractérisent la littérature narrative contemporaine et les fictions du monde qu'elle invente sans cesse.

Lectures conseillées :

- Marcel Proust, *Du côté de chez Swann*
- Louis-Ferdinand Céline, *Voyage au bout de la nuit*
- Julien Gracq, *Un Balcon en forêt*
- Michel Tournier, *Le Roi des Aulnes*
- Albert Camus, *L'Étranger* / Kamel Daoud, *Meursault contre-enquête*
- Georges Perec, *La Disparition*
- Michel Butor, *La Modification*
- Claude Simon, *La Route des Flandres*
- François Bon, *Sortie d'usine*
- Jean Echenoz, *Cherokee*
- Laurent Mauvignier, *Des Hommes*
- Maylis de Kérangal, *Réparer les vivants*
- Olivia Rosenthal, *On n'est pas là pour disparaître*
- Jane Sautière, *Fragmentations d'un lieu commun*
- Guillaume Poix, *Les Fils conducteurs*

Une bibliographie sera distribuée au premier cours.

Modalités de contrôle des connaissances UE14 Littératures françaises et comparées *, 3.2.02 Littérature française 18 ^e -21 ^e siècle		
1^{re} session	Régime général	Contrôle Hybride (50% CC et 50% partiels)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2^e session		Épreuve orale : 100%

Pour les 3 siècles :

RG et RD : 1 oral d'explication de texte (50 %) et 1 dissertation de 4h pendant la session des examens (50 %).

2e session : Oral (100%)

3.2.03 - LITTÉRATURE GÉNÉRALE ET COMPARÉE

Enseignant(s) : ANNE TEULADE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme : Romans d'apprentissage au féminin

Jane Austen, *Orgueil et préjugés*, trad. V. Leconte et Ch. Pressoir, 10/18, « Domaine étranger ».
Benito Pérez Galdós, *Tristana*, trad. S. Raphaël, GF, 1992.

Composés au début et à la fin du XIX^e siècle, ces deux romans offrent des déclinaisons bien distinctes de l'apprentissage féminin, qui permettent d'interroger les conventions romanesques et la représentation du mariage notamment à travers l'ironie. Le roman de Jane Austen, qui se démarque du roman sentimental, et celui de Pérez Galdós, qui questionne les codes du roman naturaliste, inventent des récits originaux susceptibles de dire les contraintes pesant sur la femme dans la société du XIX^e siècle, les possibilités de s'en libérer et les risques d'en rester prisonnière.

Modalités de contrôle des connaissances UE14 Littératures françaises et comparées *, 3.2.03 Littérature générale et comparée		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle Hybride (50%CC et 50% partiels)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

Régime général (contrôle continu : deux notes) : un écrit (partiel final) de 4h et un devoir écrit à mi-semestre

Régime dérogatoire : Un écrit de 4h

2e session : oral

3.2.04 - LITTÉRATURES FRANCOPHONES

Enseignant(s) : YOLAINE PARISOT

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme : Fictions transnationales d'auteur et d'autrice

Le cours rapprochera *La plus secrète mémoire des hommes*, roman de Mohamed Mbougar Sarr récompensé par le Prix Goncourt 2021, de trois autres fictions d'auteur et d'autrice : *Erasure* (2001) de l'écrivain étatsunien Percival Everett, *Indian Tango* (2007) de la romancière indonésienne Ananda Devi et *The Fraud* (2023), « roman historique » de Zadie Smith. Nous nous demanderons dans quelle mesure la fiction d'auteur et d'autrice, qui peut procéder d'un courant *main stream* de la littérature, pourrait constituer l'un des derniers développements des formes romanesques prises par l'écriture littéraire de l'histoire (archéologique ou immédiate).

Œuvres au programme :

Chaque étudiant / étudiante lira, avant le début du cours :

- Mohamed Mbougar Sarr, *La plus secrète mémoire des hommes*, Livre de Poche, 2023 [2021]
- ainsi que deux des romans suivants (au choix) :
- Percival Everett, *Effacement*, traduction française de *Erasure* [2001], Actes Sud, Babel, 2006.

Présentation des enseignements

- Ananda Devi, *Indian Tango*, Folio, 2009 [2007].
- Zadie Smith, *L'Imposture*, traduction française de *The Fraud* [2023], Gallimard, 2024, disponible en e-book.

Modalités de contrôle des connaissances UE14 Littératures françaises et comparées *,
3.2.04 Littératures francophones

1 ^{re} session	Régime général	Contrôle Hybride (50% CC et 50% partiels)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

Régime général : un devoir au cours du semestre et un DST de 4h

Régime dérogatoire : un écrit de 4h

Seconde session : oral (commentaire composé d'un texte extrait d'une des œuvres au programme)

UE15 – OUTILS LINGUISTIQUES

3.2.05 - LINGUISTIQUE

Enseignant(s) : FRÉDÉRIQUE SITRI

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

L'énonciation c'est, pour reprendre les termes du linguiste Émile Benveniste, « l'appropriation » de la langue par un sujet parlant. Dans la lignée des travaux de cet auteur, on étudiera les marques formelles qui permettent cette appropriation et par lesquelles un sujet peut imprimer sa subjectivité dans son énoncé. A travers l'étude linguistique de textes variés, on se penchera en particulier sur les points suivants :

- Les indices de l'énonciation : embrayeurs et déictiques
- L'opposition entre récit et discours
- Les modalités
- Le discours rapporté

Bibliographie de base :

- AUTHIER-REVUZ J., 2001, « Le discours rapporté », in *Grands repères culturels pour une langue : le français*, Paris, Hachette.
- BENVENISTE E., *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, 1974 (chapitres « L'appareil formel de l'énonciation », t. 2, « Les relations de temps dans le verbe français », t. 1).
- MAINGUENEAU D., 1999, *L'Énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette

Modalités de contrôle des connaissances UE15 Outils linguistiques, 3.2.05 Linguistique

1 ^{re} session	Régime général	Contrôle Hybride (50% CC et 50% partiels)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : écrit dans le courant du semestre et un devoir sur table de 2h

Régime dérogatoire : une épreuve écrite de 2 heures (semaine 13)

2^e session : un écrit de 2 heures

3.2.06 - STYLISTIQUE

Enseignant(s) : CLAIRE FOURQUET-GRACIEUX

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Ce cours de stylistique s'appuie sur le repérage de phénomènes grammaticaux et stylistiques pour comparer la manière dont les notions stylistiques (brièveté, amplification, expression de soi, sublime, clichés, réécriture) sont activées dans des textes, genres et/ou temps différents. La méthode de commentaire stylistique sera présentée et pratiquée.

Bibliographie : fournie au premier cours.

Modalités de contrôle des connaissances UE15 Outils linguistiques, 3.2.06 Stylistique		
1^{re} session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2^e session		Épreuve orale : 100%

Régime général : un écrit de 2 heures 30

Régime dérogatoire : un écrit de 2 heures 30

2^{de} session : une question sur un extrait (préparation de 30 min), présentée à l'oral en 10 min.

3.2.07 - LANGUE ET CIVILISATION MÉDIÉVALES

Enseignant(s) : MARIE-MADELEINE HUCHET

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Tristan de Béroul, édition bilingue de la collection « Lettres gothiques » du Livre de poche (*Tristan et Iseut. Les poèmes français. La saga norroise*), 1989, nombreuses rééditions
Ce cours vise à approfondir l'apprentissage de la langue médiévale en mettant en évidence ses caractéristiques morphologiques et syntaxiques et leur évolution jusqu'au français moderne. L'ouvrage doit être apporté dès le premier cours.

Bibliographie :

- Sylvie Bazin-Tacchella, *Initiation à l'ancien français*, Paris, Hachette, 2001.
- Geneviève Hasenohr, *Introduction à l'ancien français*, Paris, Armand Collin, 2019.
- Une bibliographie complémentaire sera commentée au premier cours.

Modalités de contrôle des connaissances UE15 Outils linguistiques, 3.2.07 Langue et civilisation médiévales		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

Régime général et dérogatoire : contrôle terminal de 2 heures : traduction, morphologie, syntaxe, vocabulaire 100%.

2^e session : un oral

UE16 – LANGUES ET MÉTHODOLOGIE

3.0.01 – LANGUE VIVANTE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Tous les étudiants inscrits à la Faculté suivent une Langue Vivante (à choisir dans le livret LANSAD).

NB : Les étudiants inscrits en licence d'allemand, d'espagnol et d'anglais s'inscrivent dans des cours spécifiques qui leur sont réservés : **langue de spécialité hors LANSAD** ; les renseignements seront donnés lors des réunions de début d'année et affichés au secrétariat de licence 1. Ils choisissent leur deuxième langue en LANSAD.

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien (non débutant).

Bon à savoir

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails

3.2.08 - DISSERTATION GÉNÉRALE

Enseignant(s) : Bernard GENDREL

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme :

Ce cours, qui s'adresse à tous les étudiants de lettres modernes, préparera plus particulièrement à la dissertation du CAPES 2026 (BAC+3) autour du thème « Méchants et méchantes ». Il sera consacré à la méthodologie de la dissertation et à l'étude des œuvres indicatives au programme du CAPES : *Britannicus* de Racine, *Les Liaisons dangereuses* de Choderlos de Laclos, *Les Diaboliques* de Barbey d'Aureville, *Cain Fleeing from the Wrath of God* de William Blake et *Assurance sur la mort* de Billy Wilder.

Œuvres à lire avant le premier cours :

- Jean Racine, *Britannicus*, GF-Flammarion Théâtre, 2016 ;
- Pierre Choderlos de Laclos, *Les Liaisons dangereuses*, Le Livre de poche « Classiques », 2002 ;
- Barbey d'Aureville, *Les Diaboliques*, GF-Flammarion, 2019.

Modalités de contrôle des connaissances UE16 Langues et méthodologie, 3.2.08 Dissertation générale		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle Hybride (50% CC et 50% partiels)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : 2 épreuves écrites en contrôle continu (50%) et 1 dissertation sur table de 4h (50%).

Régime dérogatoire et 2^e session : 1 dissertation sur table de 4 heures.

UE17 – CULTURE GÉNÉRALE / PARCOURS COMMUNICATION

UE D'OUVERTURE**Programme :**

À choisir parmi les UE d'ouverture proposées par l'université.

Voir le Catalogue des UE d'ouverture et les dates d'inscription sur le site de l'Université

<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/ue-d-ouverture>

3.2.10 - LANGUE ET CIVILISATION LATINES OU GRECQUES

Enseignant(s) : BLANDINE LE CALLET ET THIBAUT MIGUET

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme : TD au choix :

Langue et civilisation latines 3 – Lansad : BLANDINE LE CALLET

Ce cours est exclusivement destiné aux étudiants qui ont suivi le cours de « Langue et civilisation latines 2 - option langue (sur créneaux Lansad) ». L'apprentissage se poursuivra dans la continuité du travail effectué en L2.

Langue et civilisation latines 3 : BLANDINE LE CALLET

Ce cours s'inscrit dans la continuité du travail effectué en L2 : poursuite de l'étude des principaux préfixes, suffixes et radicaux d'origine grecque ou latine de la langue française, et de l'étude de la civilisation gréco-romaine.

NOUVEAU : Langue et civilisation grecques niveau 3, ouvert aux L3-Master : THIBAUT MIGUET

Ce nouveau cours ouvrira à la rentrée 2024. Il s'adressera aux étudiants de L3 ayant déjà suivi les cours en L1 et L2, et aux étudiants de Master, soit qui ont déjà suivi les cours de L1 et L2, soit qui ont étudié le grec par ailleurs et souhaitent poursuivre.

Ce sera un cours de langue à partir de la lecture de textes : nous lirons et traduirons quelques textes (trois ou quatre dans l'année), assez longs, tirés de la littérature grecque. L'objectif est de travailler la pratique de la langue et de la traduction, tout en s'initiant à la littérature grecque. Des remarques de commentaire littéraire et civilisationnel seront ponctuellement données.

Les textes étudiés seront distribués au fur et à mesure.

Modalités de contrôle des connaissances UE17 Culture générale / parcours Communication, 3.2.10 Langue et civilisation latines ou grecques		
1^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : 1 DST d'1h30 à la moitié du semestre (50%), 1 DST en semaine 13 (50%)

Régime dérogatoire : 1 DST d'1h30 en semaine 13

2^e session : 1 DST d'1h30

3.2.11 - HISTOIRE PHONIQUE ET GRAPHIQUE DU FRANÇAIS

Enseignant(s) : JEANNE-MARIE BOIVIN

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Initiation à la phonétique historique et aux systèmes graphiques qui en découlent en français, ancien et moderne.

Bibliographie : donnée en cours.

Modalités de contrôle des connaissances UE17 Culture générale / parcours communication, 3.2.11 Histoire phonique et graphique du français		
1^{re} session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2^e session		Épreuve orale : 100%

Régime général et régime dérogatoire : Contrôle terminal : un écrit 2h 100%

2^{de} session : 1 oral

SEMESTRE 6

UE18 – LITTÉRATURES FRANÇAISE ET COMPARÉE *

3.2.12 - LITTÉRATURE FRANÇAISE. MOYEN ÂGE - 17^E SIÈCLE

Enseignant(s) : JEANNE-MARIE BOIVIN, GAUTIER AMIEL, CLÉMENT DUYCK

Volume horaire hebdomadaire : 3h

Programme :

Littérature du Moyen Âge. Jeanne-Marie BOIVIN

Programme : *Tristan* de Thomas, édition bilingue (Baumgartner-Short-Lecoy) de la collection « Champion Classiques » des éditions Honoré Champion, 2003 – et pas une autre.

« Thomas situe l'amour sur son vrai terrain, qui est celui du cœur et des déchirements psychologiques. Il laisse délibérément de côté les aspects religieux de la tragédie » (Jean-Charles Payen, à propos de la version de la légende de Tristan et Iseut composée par Thomas). Lire l'œuvre en traduction avant le premier cours.

Bibliographie : donnée en cours

Littérature du XVI^e siècle. Gautier AMIEL

Programme : Marguerite de Navarre, *L'Heptaméron*, Paris, Gallimard, « Folio classique » n° 3359, édition de Nicole Cazauran, texte établi par Sylvie Lefèvre, 2020 (ou 2000, l'édition est identique).

Sœur du roi François Ier, Marguerite de Navarre est aussi une figure majeure de la littérature française du XVI^e siècle. Elle est l'autrice d'une œuvre imposante composée de textes narratifs, poétiques et théâtraux. Sa vaste culture fait d'elle l'exemple même de l'humaniste accomplie. Proche des milieux évangéliques et réformateurs (de Lefèvre d'Étaple ou de Guillaume Briçonnet), elle est aussi familière des grands auteurs de son époque, comme Clément Marot ou François Rabelais. Son roman, *L'Heptaméron*, s'inspire du modèle fourni par le *Decameron* de Boccace dans lequel plusieurs personnages passent leur journée à se raconter des histoires. De longueurs et de tonalités variées, les récits enchâssés de *L'Heptaméron* servent à divertir, faire rire, attendrir ou émouvoir, mais ils sont aussi et surtout l'occasion de débats nombreux, et permettent l'élaboration d'une véritable pensée au sein de l'œuvre. Le cours explorera divers aspects du texte touchant à l'art narratif de la Reine de Navarre, à la manière dont le livre se fait l'écho de ses choix confessionnels ou encore aux sujets de société par rapport auxquels l'autrice, par l'entremise de ses personnages, semble prendre position.

Littérature du XVII^e siècle. Clément DUYCK

Programme : Tristan L'Hermite, *Le Page disgracié*

Le Page disgracié de Tristan L'Hermite (1643) est un roman singulier dans le paysage littéraire du XVII^e siècle. Dans ce récit d'inspiration autobiographique, un page raconte les tribulations de son enfance et de son adolescence, qui le mènent depuis la cour du roi jusqu'à l'Angleterre, l'Écosse, la Norvège, puis la France. Embrassant peu à peu la carrière d'écrivain, le jeune homme confronte ses rêves et ses illusions à une réalité tout aussi décevante que divertissante.

Édition : Tristan L'Hermite, *Le Page disgracié*, éd. Jacques Prévot, Paris, Gallimard, « Folio classique », 1994

Modalités de contrôle des connaissances UE18 Littératures française et comparée *, 3.2.12 Littérature française. Moyen Âge - 17 ^e siècle		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle Hybride (50% CC et 50% partiels)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

Pour les 3 siècles :

RG et RD : 1 oral d'explication de texte (50 %) et 1 dissertation de 4h pendant la session des examens (50 %).

2^e session : Oral (100%)

3.2.13 - LITTÉRATURE FRANÇAISE. 18^E-21^E SIÈCLE

Enseignant(s) : VIOLAINE FRANÇOIS, BERNARD GENDREL, ÉLISABETH LE CORRE

Volume horaire hebdomadaire : 3h

Littérature du XVIII^e siècle. Violaine FRANÇOIS

Programme : « Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur » (*Le Mariage de Figaro*). La trilogie de Beaumarchais, comprenant *Le Barbier de Séville*, *Le Mariage de Figaro* et *La Mère coupable*, a fait la renommée du dramaturge par-delà les siècles. Le succès de cette œuvre théâtrale engagée, où les domestiques peuvent triompher des injustices des maîtres, ne réside pas seulement dans cette portée satirique faisant écho aux grands enjeux politiques et sociétaux de la fin du siècle des Lumières, mais aussi dans la création d'une dramaturgie audacieuse et originale. Sans renier les modèles des comédies classiques, Beaumarchais conçoit un système dramaturgique qui lui est propre et annonce, par sa dernière œuvre, le drame romantique. Nous étudierons ces œuvres en les situant dans l'histoire littéraire et sociale de la deuxième moitié du siècle.

Corpus d'étude :

- *Le Barbier de Séville*, Folio classique, 2007.
- *Le Mariage de Figaro* suivi de *La Mère coupable*, Folio classique, 1984.

Littérature du XIX^e siècle. Bernard GENDREL

Programme : L'invention d'un genre à l'époque romantique : le poème en prose
C'est en 1842, quelques mois après la mort de son auteur, que paraît, dans une quasi-indifférence, le *Gaspard de la Nuit* d'Aloysius Bertrand, premier recueil de poèmes en prose. C'est en 1869 qu'est publié, à titre posthume, le *Spleen de Paris*, où Baudelaire cherche « à appliquer à la description de la vie moderne, ou plutôt d'une vie moderne et plus abstraite, le procédé qu'Aloysius Bertrand avait appliqué à la peinture de la vie ancienne, si étrangement pittoresque. » Ces deux œuvres fascinantes fondent non seulement un genre appelé à une grande postérité, mais elles présentent aussi, comme en raccourci, toute l'histoire du romantisme.

Œuvres au programme :

- Aloysius Bertrand, *Gaspard de la Nuit* [1842], éd. J.-L. Steinmetz, Paris, LGF, « Le Livre de Poche Classique », 2002.
- Charles Baudelaire, *Le Spleen de Paris* [1869], éd. J.-L. Steinmetz, Paris, LGF, « Le Livre de Poche Classique », 2003.

Littérature des XX^e et XXI^e siècles. Elisabeth LE CORRE

Programme : Bernard-Marie KOLTÈS, *Combat de nègre et de chiens* suivi des *Carnets*, Paris, Éditions de Minuit, 1989.

Quatre personnages - trois hommes, une femme - sont réunis sur un chantier quelque part en Afrique. Un homme vient réclamer le corps de son frère, mort d'un accident. C'est le début d'une confrontation, à laquelle vont se mêler des relations de pouvoir et de séduction.

Créé en 1983 au Théâtre Nanterre-Amandiers, *Combat de nègres et de chiens* marque un tournant dans la carrière de son auteur. En renouvelant la dramaturgie, en abordant des thèmes contemporains, en hybridant les genres et en réinventant le langage théâtral, Koltès écrit une œuvre forte et énigmatique, que nous replacerons dans son contexte afin d'en percevoir les enjeux.

Modalités de contrôle des connaissances UE18 Littératures française et comparée *, 3.2.13
Littérature française. 18^e-21^e siècle

1 ^{re} session	Régime général	Contrôle Hybride (50% CC et 50% partiels)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

Pour les 3 siècles :

RG et RD : 1 oral d'explication de texte (50 %) et 1 dissertation de 4h pendant la session des examens (50 %).

2^e session : Oral (100%)

3.2.14 - LITTÉRATURE GÉNÉRALE ET COMPARÉE

Enseignant(s) : ANNE TEULADE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme : Écrire, s'écrire : l'art contre la dictature et la société de consommation

Ces deux romans constituent des fictions de journaux intimes, où les narrateurs tentent de s'écrire en se confrontant à d'autres modèles, littéraires et artistiques. Chargés de mélancolie, frappés par la solitude, les narrateurs investissent une forme d'écriture très libre jouant du collage et de l'entrelacement, susceptible de leur livrer un sens qui se dérobe dans le monde quotidien. Nous réfléchissons sur le remodelage de l'écriture de soi qui s'invente dans ces fictions fragmentaires, que l'on peut dire post-modernes. Cette pratique qui s'inscrit sur fond de dictature (Saramago) et dans un monde contemporain obsédé par la médiatisation, le marketing et la rentabilité économique (Vila Matas) engage une réflexion sur les usages de l'art. Comment peindre et écrire sous un régime totalitaire ? À quoi sert la littérature dans un univers unidimensionnel obsédé par la seule surface des choses ? C'est en puisant dans l'histoire de l'art et dans les livres, ainsi que dans des voyages jalonnés de souvenirs d'œuvres anciennes et d'auteurs morts, que les narrateurs reconstruisent leur identité et repensent leur fonction.

Bibliographie :

- José Saramago, *Manuel de peinture et de calligraphie*, trad. Geneviève Leibrich, Seuil, coll. Points [version originale en portugais : 1983 ; il s'agit d'un des premiers romans de l'auteur, prix Nobel de littérature en 1998].
- Enrique Vila-Matas, *Le Mal de Montano*, trad. André Gabastou, Paris, Christian Bourgois, coll. de poche « Titres », [version originale en espagnol : 2002].

Modalités de contrôle des connaissances UE18 Littératures française et comparée *, 3.2.14 Littérature générale et comparée		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle Hybride (50% CC et 50% partiels)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

Régime général : un devoir dans le courant du semestre et un écrit terminal de 4h

Régime dérogatoire : un écrit de 4h

2^e session : oral

3.2.15 - LITTÉRATURES FRANCOPHONES

Enseignant(s) : YOLAINE PARISOT

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme : (In)visibilité d'un « classique » : *Amour, Colère et Folie* de Marie Vieux-Chauvet

En 1968, l'écrivaine haïtienne Marie Vieux-Chauvet publie la trilogie *Amour, Colère et Folie* chez Gallimard, après un échange épistolaire intéressant avec Simone de Beauvoir. La parution est éphémère puisque, en raison du contexte politique ou d'un parfum de scandale, le livre est rapidement retiré de tout circuit éditorial, tandis que l'autrice doit s'exiler aux États-Unis. Le cours se propose de rapporter ces faits à la poétique et à l'hybridité générique de la trilogie. Ce sera l'occasion de se demander ce que peut être un classique des « littératures francophones » contemporaines et des écritures féminines, paradoxalement invisible pendant près de quarante ans. L'étude donnera lieu à différentes comparaisons : avec d'autres œuvres de la littérature haïtienne (contemporaines et postérieures), avec des œuvres représentatives des féminismes africains, américains et européens, de manière à replacer *Amour, Colère et Folie* dans un contexte large et à s'interroger aussi sur les effets de relecture.

Œuvres au programme :

Chaque étudiante / étudiant lira, avant le début du cours, Marie Vieux-Chauvet, *Amour, Colère et Folie*, Zulma, 2021. Elle / il devra choisir deux autres romans dans une liste communiquée au début du semestre.

Modalités de contrôle des connaissances UE18 Littératures française et comparée *, 3.2.15 Littératures francophones		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle Hybride (50% CC et 50% partiels)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

Régime général : un devoir dans le courant du semestre et un écrit terminal de 4h

Régime dérogatoire : un écrit de 4h

2^e session : oral

UE19 – OUTILS LINGUISTIQUES

3.2.16 – LINGUISTIQUE

Enseignant(s) : CLAUDIA SCHWEITZER

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Le cours vise l'étude des principales évolutions lexicales et syntaxiques de la langue française du XVI^e siècle à nos jours en mettant l'accent sur la langue classique (XVII^e siècle). L'étude linguistique suivra une perspective historique et sera conduite à partir de textes littéraires ; le repérage des caractéristiques de la langue classique permettra de faire le point sur les notions grammaticales concernées.

Bibliographie :

- A. Sancier-Château, *La Langue du XVII^e siècle 1 et 2*, Nathan 128, 1993.
 - N. Fournier, *Grammaire du français classique*, Belin, 1998.
 - J. Chaurand (dir.), *Nouvelle Histoire de la langue française*, éd. du Seuil, 1999.
- Des extraits de textes du XVI^e au XX^e siècle seront donnés en cours.

Modalités de contrôle des connaissances UE19 Outils linguistiques, 3.2.16 Linguistique		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

RG et RD : 1 écrit terminal

2^{de} session : 1 oral

3.2.17 – STYLISTIQUE

Enseignant(s) : CLAIRE FOURQUET-GRACIEUX

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Pourquoi la rime est-elle toujours aussi définitoire de la poésie française aujourd'hui, rap inclus ? Pourquoi le rythme innerve-t-il la production littéraire ? Le cours de stylistique se penchera sur le rôle de la versification dans la production, le sens et l'imaginaire des textes littéraires. L'analyse de poèmes lyriques et dramatiques s'appuiera sur des incursions dans des traités de versification.

Bibliographie critique minimale :

- Michèle Aquien, *La Versification* (PUF, « Que sais-je ? ») et *La versification appliquée aux textes* (Nathan, 128).
- Jean-Michel Gouvard, *La Versification* (PUF).

Modalités de contrôle des connaissances UE19 Outils linguistiques, 3.2.17 Stylistique		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général et régime dérogatoire : un contrôle terminal écrit de 2h30 : 100%

2^e session : Un écrit de 2h30

UE20 – LANGUES ET CIVILISATIONS

3.0.03 – LANGUE VIVANTE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Tous les étudiants inscrits à la Faculté suivent une Langue Vivante (à choisir dans le livret LANSAD).

NB : Les étudiants inscrits en licence d'allemand, d'espagnol et d'anglais s'inscrivent dans des cours spécifiques qui leur sont réservés : **langue de spécialité hors LANSAD** ; les renseignements seront donnés lors des réunions de début d'année et affichés au secrétariat de licence 1. Ils choisissent leur deuxième langue en LANSAD.

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien (non débutant), Portugais.

Bon à savoir

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails

3.2.18 - LITTÉRATURE LATINE

Enseignant(s) : ANNE RAFFARIN

Volume horaire hebdomadaire : 1h

Programme : Lecture des livres VII à XII de l'Énéide de Virgile dans la traduction de J. Perret, édition Folio Classique en poche (1991)

Bibliographie :

- Pierre Grimal, *Virgile ou la seconde naissance de Rome*, Flammarion, 1999.

Modalités de contrôle des connaissances UE20 Langues et civilisations, 3.2.18 Littérature latine		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

3.2.19 - LANGUE ET CIVILISATION MÉDIÉVALES

Enseignant(s) : JEANNE-MARIE BOIVIN

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Tristan de Thomas, édition bilingue (Baumgartner-Short-Lecoy) de la collection "Champion Classiques" des éditions Honoré Champion, 2003 - et pas une autre.

Ce cours vise à approfondir l'apprentissage de la langue médiévale en mettant en évidence ses caractéristiques morphologiques et syntaxiques et leur évolution jusqu'au français moderne. L'ouvrage doit être apporté dès le premier cours.

Bibliographie :

- Sylvie Bazin-Tacchella, *Initiation à l'ancien français*, Paris, Hachette, 2001.
- Geneviève Hasenohr, *Introduction à l'ancien français*, Paris, Armand Collin, 2019.

Modalités de contrôle des connaissances UE20 Langues et civilisations, 3.2.19 Langue et civilisation médiévales		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général et dérogatoire : contrôle terminal de 2h

UE21 – CULTURE GÉNÉRALE / PARCOURS COMMUNICATION

3.0.04 - UE D'OUVERTURE

Programme :

A choisir parmi les UE d'ouverture proposées par l'université.

Voir le Catalogue des UE d'ouverture et les dates d'inscription sur le site de l'Université

<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarité/ue-d-ouverture>

3.2.21 – LANGUE ET CIVILISATION LATINES OU GRECQUES

Enseignant(s) : BLANDINE LE CALLET ET THIBAUT MIGUET

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme : Au choix :

Un TD de Langue et civilisation latines 3 – Lansad : Blandine LE CALLET

Ce cours s'inscrit dans la continuité du S5.

Un TD de Langue et civilisation latines 3 : Blandine Le CALLET

Ce cours reposera sur un ensemble de textes en version bilingue (latin-français) permettant d'aborder des notions essentielles de la littérature et de la civilisation romaines.

Bibliographie :

C. Moatti, *La raison de Rome : naissance de l'esprit critique à la fin de la République (Ile-ler s. av J.-C.)*, Paris, Seuil, 1997

E. Valette-Cagnac, *La lecture à Rome*, Paris Belin, 1997.

Façons de parler grec à Rome. F. Dupont & E. Valette-Cagnac dirs. Belin, 2005.

NOUVEAU : Langue et civilisation grecques niveau 3, ouvert aux L3-Master : Thibault MIGUET

Ce cours s'inscrit dans la continuité du cours de Langue et civilisation grecques niveau 3 du S5. Il est réservé aux étudiants ayant suivi le cours du S5.

Les textes étudiés seront distribués au fur et à mesure.

Modalités de contrôle des connaissances UE21 Culture générale /parcours communication, 3.2.21 Langue et civilisation latines ou grecques		
1^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : 1 DST d'1h30 à la moitié du semestre (50%), 1 DST en semaine 13 (50%)

Régime dérogatoire : 1 DST d'1h30 en semaine 13

2^e session : 1 DST d'1h30

3.2.22 - HISTOIRE PHONIQUE ET GRAPHIQUE DU FRANÇAIS

Enseignant(s) : JEANNE-MARIE BOIVIN
Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Initiation à la phonétique historique et aux systèmes graphiques qui en découlent en français, ancien et moderne.

Bibliographie : donnée en cours.

Modalités de contrôle des connaissances UE21 Culture générale /parcours communication, 3.2.22 Histoire phonique et graphique du français		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

Régime général et régime dérogatoire : Contrôle terminal : un écrit 2h 100%

UE22 – STAGE OPTIONNEL/REMPLE L'UE D'OUVERTURE DU S6

3.2.27 – STAGE OPTIONNEL

Programme :

Ce stage (voir dans « Programme des enseignements ») peut être crédité de 3 ECTS à la place de l'UE 23, ECUE 2 (option Transversale - UE d'ouverture).

EXPLICATION DES TYPES DE RÉSULTATS L2 LETTRES

AJAP : Ajourné mais Autorisé à Poursuivre

Vous n'avez pas la moyenne générale, mais vous n'avez qu'un semestre de retard, dans lequel vous avez validé au moins 20 ECTS et au moins une UE à note plancher. Vous êtes autorisé à vous inscrire dans l'année suivante (L3), mais vous devez rattraper les matières dans lesquelles vous êtes ajourné.

Il est impossible de passer en 3eme année si la licence 1 n'est pas entièrement validée.

NAP : Non Autorisé à Poursuivre

Vous n'avez pas la moyenne générale et vous avez deux semestres de retard. Vous devez rattraper vos deux semestres de retard car le redoublement est possible, mais vous n'êtes pas autorisé à vous inscrire au semestre suivant.

ADM : Admis

Vous passez automatiquement en année supérieure, même si vous avez moins de 10 de moyenne à certains UE ou ECUE, car vous avez la moyenne globale par compensation.

PRÉCISIONS SUR LES ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX (LANGUES POUR SPÉCIALISTES D'AUTRES DISCIPLINES – LANSAD)

MON NIVEAU DE LANGUE VIVANTE, MON INSCRIPTION, MES COURS

QU'EST-CE QUE LE LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention :

en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont :

ALLEMAND

GREC ANCIEN

PORTUGAIS

ARABE

ESPAGNOL

ANGLAIS

non débutant

LATIN

ITALIEN

niveau B1 minimum

RUSSE

*réservé aux LEA
à partir de la L2*

BON À SAVOIR

> Avant le début de chaque semestre, l'**inscription, ou la réinscription**, dans les groupes est **obligatoire**, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'**assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée** par les enseignants ; à partir de 3 absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes, 3 absences = 0.

[Voir le livret Lansad](#)

L2-L3

CHOIX DES UE D'OUVERTURE

OPTIONS FACULTÉ

Dans certaines filières ou certains parcours, de L2-L3, des cours à choix multiples (« Options Faculté ») sont proposés pour permettre aux étudiants de s'ouvrir aux autres disciplines : anglais, allemand, espagnol, histoire, géographie, lettres, philosophie.

Le « Catalogue des options Faculté » est disponible en ligne sur le site web de la Faculté des lettres, langues et sciences humaines : <https://lsh.u-pec.fr/>

INSCRIPTIONS

L'inscription aux options Faculté devra s'effectuer auprès du secrétariat pédagogique de l'option choisie.

UE D'OUVERTURE

Proposées par toutes les facultés de l'UPEC et certains services de l'université (Sports et Culture), les UE d'ouverture doivent être choisies en dehors de votre mention ou de votre spécialité et permettent de faire l'apprentissage de compétences transversales pour lesquelles vous avez un intérêt personnel.

Elles sont répertoriées par semestre dans le 'Guide des UE d'ouverture', disponible en ligne : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/ue-d-ouverture>

INSCRIPTIONS

L'inscription aux options d'ouverture s'effectue en ligne sur l'espace numérique de travail E-Campus des étudiants à des dates précises indiquées sur le site Internet de l'UPEC.

NB : la liste des options est limitée. Il est exclu de choisir en option un cours qui n'est pas référencé dans les deux catalogues.

DOUBLES LICENCES

LA DOUBLE LICENCE ALLEMAND-ANGLAIS À L'UPEC

(Responsable Denis Bousch - Directeur du département d'allemand)

Elle est attractive pour tout lycéen désireux de mener en parallèle l'étude de deux langues étrangères, en particulier pour les lycéens issus de classes européennes, de classes bi-langues et de classes préparatoires.

Elle permet aux étudiants d'un bon niveau en allemand et en anglais d'avoir une formation diversifiée fortement axée sur l'apprentissage de deux langues. La formation est résolument tournée vers la connaissance des sociétés germanophones et anglophones actuelles, tout en intégrant les nécessaires connaissances de base concernant l'histoire, la littérature et le système linguistique anglais et allemand. Elle vise à l'utilisation pratique des deux langues dans des contextes professionnels variés.

Elle est un atout supplémentaire dans le cadre d'un stage en contexte professionnel (entreprise allemande ou britannique/américaine, institutions allemandes ou britannique/américaine, notamment).

Elle permet à l'étudiant d'envisager 2 séjours d'études à l'étranger au long de son cursus qui se renforcent et se complètent dans le cadre d'ERASMUS et de l'assistantat notamment. Elle permet d'accéder à des Masters recherche, d'enseignement ou professionnels, notamment au Master Pro rédaction et traduction de l'UPEC et au Master Enseignement.

Elle correspond à l'évolution actuelle vers des formes de bivalence dans le métier d'enseignant. En effet, dans le secondaire, il est d'ores et déjà courant que des enseignants d'allemand soient amenés à compléter leur service dans leur établissement par des heures d'enseignement non directement liées à leur matière. Le rectorat de Créteil est particulièrement favorable à ce type de licence.

Elle s'intègre parfaitement dans l'offre de formation du département d'allemand, lequel assure la préparation aux concours de l'enseignement : CAPES externe d'allemand, CAPES interne d'allemand, agrégation interne d'allemand, ces deux derniers concours n'étant pas préparés dans les autres universités de Paris et de l'Île-de-France.

Deux parcours sont proposés :

- un parcours à dominante littéraire
- un autre à dominante histoire et civilisation.

Il n'existe actuellement aucune autre double licence de ce type dans l'académie de Créteil et plus largement en Île-de-France.

Voir descriptifs et tableaux horaires dans le livret pédagogique L2, L3 Allemand



LES DOUBLES-LICENCES À BASE D'HISTOIRE

(Responsable : Sarah Fourcade aux semestres impairs,
Virginie Mathé aux semestres pairs - département d'histoire)

La double licence s'adresse à des étudiants motivés, désireux de suivre un double cursus et d'acquérir ainsi **deux diplômes en trois ans**. La tâche des étudiants est facilitée grâce à un schéma clair :

- des enseignements à suivre obligatoirement ;
- d'autres qui peuvent être communs aux deux cursus ;
- ceux enfin qui font l'objet d'équivalences.

Du fait d'une organisation adaptée qui garantit l'équilibre entre les deux disciplines, la double licence constitue une **meilleure chance de réussite**. Actuellement, rien n'empêche un étudiant de s'inscrire dans deux filières et certains le font, mais il leur est très difficile de suivre tous les enseignements (emploi du temps trop lourd, chevauchements de cours) et de faire face à la double charge de travail.

PARTICULARITÉS DE CES DOUBLES LICENCES

Parce que l'Histoire est par essence ouverte sur d'autres disciplines, elle se prête particulièrement bien au partenariat. La double licence favorise l'ouverture disciplinaire et, plus généralement, culturelle. Les choix de master (Recherche ou Enseignement ou Professionnel) après la licence sont plus vastes et la maîtrise de deux disciplines facilite l'orientation vers de nombreux secteurs.

Elle augmente les chances d'insertion professionnelle en aidant les étudiants à mûrir un véritable projet personnel et en élargissant l'accès à différents types de concours, nationaux ou internationaux.

Elle offre une préparation privilégiée à tous les concours qui comportent des épreuves de culture générale dotées d'un fort coefficient et des épreuves de langue vivante : les concours d'entrée dans les Instituts d'Études Politiques, dans les Écoles de journalisme, dans les Écoles de bibliothécaires, de documentalistes ou d'archivistes et les concours administratifs. Elle permet aussi d'augmenter les chances de réussite aux concours de l'enseignement : CRPE (enseignement primaire), CAPES (enseignement secondaire), PLP2 (enseignement Lettres-Histoire-Géographie en lycée professionnel), Agrégation. Elle facilite l'accès à des postes à caractère particulier (par exemple, professeur d'histoire-géographie dans les classes dites « européennes »).

Dès la première année, les étudiants suivent un enseignement disciplinaire en langue vivante. Les séjours à l'étranger de type Erasmus sont possibles en double licence et recommandés aux semestres 4 ou 5.

Un double master est possible sur projet précis pour lequel sera établi un contrat pédagogique. Un premier double master sera expérimenté en histoire-science politique à la rentrée 2023 dont les principes de fonctionnement sont les mêmes que ceux de la double licence.

Dans la double licence, l'Histoire peut être combinée avec les disciplines suivantes : Allemand, Anglais, Espagnol, Géographie, Lettres, Philosophie et Sciences politiques.

Attention ! La réussite dans cette filière suppose engagement personnel et disponibilité. Une double licence demande un temps de travail de 40 à 50% supérieur à celui d'une licence monodisciplinaire. Une bonne capacité à organiser son temps et son travail est donc nécessaire pour réaliser, seul ou en groupe, les travaux écrits et oraux demandés.

Lors de la réunion de pré-rentrée des doubles licences, chaque étudiant recevra la maquette de formation pour son année, avec le détail des cours. Ce document est à conserver précieusement ! Pour la description du contenu des cours et des évaluations, il faut se reporter au livret de chaque discipline.

PARCOURS COMMUNICATION

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le parcours communication est une filière sélective qui s'adresse aux étudiants inscrits en Allemand, Anglais, Espagnol, Géographie, Histoire, Lettres ou Philosophie à l'UFR des Lettres, Langues et Sciences humaines de l'Université Paris-Est Créteil.

Le département de Communication politique et publique propose une **initiation progressive aux Sciences de l'information et de la communication** à partir de thématiques spécifiques tout en poursuivant sa majeure : les médias et le journalisme (L1), la communication politique et publique (L2), la communication numérique (L3).

La première année a pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir une connaissance des enjeux liés aux évolutions des médias et donc de l'articulation entre information et communication.

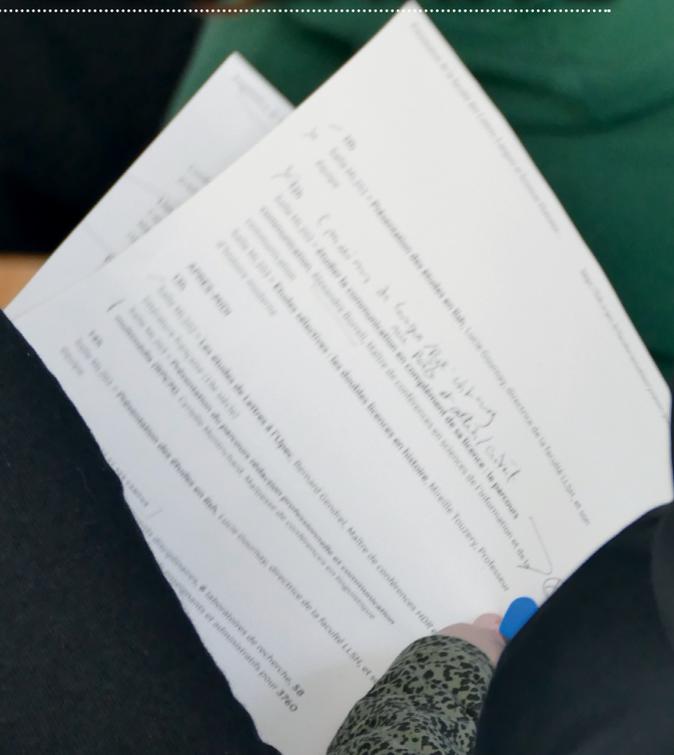
La deuxième année du Parcours sera dédiée à la communication politique et publique. Enfin la troisième année prend acte de l'intégration croissante du numérique dans les divers domaines de la vie sociale. Les enseignements du parcours communication, dispensés en « mineure », se substituent à certains enseignements proposés dans le cadre des parcours mono-disciplinaires.



EN SAVOIR +



ÉTUDES, RÉSULTATS ET SCOLARITÉ



TEXTES RÉGLEMENTAIRES RELATIFS À VOTRE SCOLARITÉ



[RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL](#)



RÈGLEMENT DES EXAMENS



[RÈGLEMENT DES JURYS](#)

BORNES UNIVERSITAIRES



[CONTRÔLES DES CONNAISSANCES
ET ORGANISATIONS DES ENSEIGNEMENTS](#)

**MODALITÉS PÉDAGOGIQUES SPÉCIALES
CONCERNANT LES ÉTUDIANTS EN SITUATION PARTICULIÈRE**



[PRINCIPES ET ORGANISATION DES UE D'OUVERTURE](#)



RÉGIME GÉNÉRAL : SPÉCIFICITÉ DE L'UFR DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES

C'est le régime auquel sont astreints normalement les étudiants. À chaque semestre, l'acquisition des connaissances est appréciée par contrôle continu, contrôle continu intégral et/ou par examen terminal. Il exige :

I - L'assiduité obligatoire aux TD :

À partir de 3 absences non justifiées aux séances TD d'un enseignement, l'étudiant se verra attribuer la note de 0/20 au contrôle continu pour la matière concernée, ceci même si les seules épreuves retenues pour l'établissement de la note finale sont celles du contrôle continu. En d'autres termes, 3 absences au TD = 0 au contrôle continu

II - Dans le cadre du contrôle continu (CC) ou contrôle continu intégral (CCI), la réalisation d'un certain nombre d'exercices dans chaque UE et/ou ECUE : exposés, devoirs à la maison, devoirs sur table, etc.

Un dossier non rendu ou un exercice non fait dans ce contrôle continu entraînera automatiquement la note 0 à cet exercice.

III - Dans le cadre de l'examen terminal, la participation à l'épreuve organisée par le service des examens après la semaine 13.

En cas d'absence injustifiée à une épreuve d'examen terminal ou de CCI, et ce quel que soit son statut (étudiant en régime général ou étudiant relevant de modalités pédagogiques spéciales), l'étudiant sera noté ABI (absence injustifiée) à l'épreuve, ce qui entraînera une défaillance à l'ECUE (ou l'UE) concerné (noté DEF).

Toute défaillance à l'ECUE entraîne l'invalidation de l'UE concernée mais également du semestre correspondant. Dans ce cas, l'UE et le semestre concernés ne peuvent être validés par les différentes modalités de compensation.

En cas d'absence dont la justification est appréciée par le jury au regard de situations particulières (accident, deuil, intervention chirurgicale d'urgence, convocation à la journée citoyenne, etc.), l'étudiant sera noté « ABJ » (note de 0/20) et non défaillant.

RÉGIME DÉROGATOIRE

Ce statut est ouvert aux étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante ou associative, les femmes enceintes, les étudiants chargés de famille, les étudiants engagés dans plusieurs cursus, les étudiants en situation de handicap, des artistes et des sportifs de haut niveau (arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations).

Le bénéfice de modalités pédagogiques spéciales (aménagements des emplois du temps et des rythmes d'études, choix du mode de contrôle, etc..) est accordé par le responsable pédagogique. L'étudiant doit en faire la demande au plus tard **trois semaines après le début des enseignements du semestre**, sauf cas exceptionnel qui sera soumis au responsable pédagogique.

En particulier, les salariés devront présenter un contrat de travail établissant cette qualité. Le contrat pédagogique stipulant les UE ou ECUE concernés par ce régime doit être établi entre l'étudiant et le responsable pédagogique.

Les étudiants inscrits à ce régime seront le plus souvent évalués durant l'examen terminal ou la dernière épreuve du contrôle continu (voir les modalités propres à chaque ECUE/UE, où d'autres types d'évaluation peuvent être définis).

En cas d'absence à cet examen (voir plus haut : III - régime général).

Les deux modes de contrôle pourront être combinés à l'intérieur d'une UE quand celle-ci comporte plusieurs ECUE.



COMPENSATION DES RÉSULTATS

MODALITÉS DE COMPENSATION

Une compensation semestrielle est organisée, pour chaque parcours-type, sur la base de la moyenne des notes obtenues pour les diverses UE du semestre, pondérées par les coefficients de chaque UE alignés sur les crédits correspondant.

Un semestre est validé si la moyenne est supérieure ou égale à 10/20 et si tout ou partie des UE est supérieur ou égal à 7/20 (moyenne de l'UE). Les UE concernées par cette note seuil sont précisés dans les modalités de contrôle des connaissances spécifiques de la formation.

Pour chaque année de Licence, une compensation annuelle est organisée entre deux semestres immédiatement consécutifs (semestres 1 et 2, semestres 3 et 4, semestres 5 et 6).

Un semestre validé par acquisition des UE ou par compensation (semestrielle ou annuelle), confère à l'étudiant 30 ECTS.

Sur le relevé de notes, l'étudiant reste ajourné aux UE non acquises d'un semestre validé par compensation et n'acquiert pas les crédits correspondants.

CONDITIONS DU REDOUBLEMENT

L'étudiant bénéficie d'un nombre limité d'inscriptions par cycle. Il est autorisé à effectuer six inscriptions administratives au sein de la même mention de Licence. Une année supplémentaire pourra être accordée à titre exceptionnel par le jury, au regard du parcours de l'étudiant et de sa situation personnelle.

L'obtention de la Licence est obligatoire pour l'inscription en Master 1.

Le passage conditionnel entre la licence et le master 1 n'est donc pas autorisé. Voir l'article 5 de l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme de master :

« Pour être inscrits dans les formations conduisant au diplôme de master, les étudiants doivent justifier :

- soit d'un diplôme national conférant le grade de licence dans un domaine compatible avec celui du diplôme national de master
- soit de l'une des validations prévues aux articles L 613-3-4-5 du code de l'éducation. »

RÈGLES DE PROGRESSION DES ÉTUDES ET D'OBTENTION DES DIPLÔMES DE LICENCE

Rappel : en fin de cursus, le diplôme est attribué si tous les semestres sont acquis (180 ECTS)

RÈGLE DE PROGRESSION :

Le passage à l'année immédiatement supérieure avec au plus un semestre non validé est autorisé à condition que le semestre non validé soit l'un des deux semestres de l'année en cours (impossible de passer en 3^e année si le semestre 1 ou 2 (L1) n'est pas validé). Cependant ce passage peut être conditionné par une moyenne minimum ou un nombre minimum d'ECTS au semestre non validé ; ce seuil doit être précisé dans les modalités de contrôle des connaissances et des compétences spécifiques de la formation concernée. En cas de semestre en dette, il est recommandé de favoriser le semestre inférieur.

I. Réinscription en Licence 1 ou inscription en licence 2

2 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en L2.

1 semestre acquis + 20 ECTS de l'autre semestre, sous réserve d'avoir validé au moins une UE à note plancher = AJAP / Ajourné mais autorisé à poursuivre en L2.

Aucun semestre acquis = NAP / Non autorisé à poursuivre en L2, mais autorisé à se réinscrire en L1.

II. Réinscription en licence 2 ou inscription en licence 3

4 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en L3.

3 semestres acquis + 20 ECTS dans le semestre non acquis, sous réserve d'avoir validé au moins une UE à note plancher = AJAP / Ajourné mais autorisé à poursuivre en L3.

2 semestres acquis = NAP / Non autorisé à poursuivre en L3, mais autorisé à se réinscrire en L2.

N.B. La L1 doit être validée totalement pour une inscription en L3.

III. Réinscription en licence 3 ou inscription en master 1

6 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en M1.

4 ou 5 semestres acquis = AJAP / Ajourné mais autorisé à se réinscrire en L3.

RÈGLES DE POURSUITE D'ÉTUDES EN LICENCE

Les étudiants et étudiantes n'ayant qu'un semestre de retard, dans lequel sont validés au moins 20 ECTS, sont autorisés à s'inscrire dans l'année suivante, mais doivent rattraper les matières dans lesquelles ils et elles sont ajournés.

Ils et elles doivent en outre avoir validé dans le semestre de retard au moins une UE comportant une note plancher.

AJAP

(AJOURNÉ MAIS AUTORISÉ À POURSUIVRE)

Vous n'avez pas la moyenne générale, mais vous n'avez qu'un semestre de retard : à condition que le semestre non validé soit l'un des deux semestres de l'année en cours (impossible de passer en 3e année si le semestre 1 ou 2 non validé), et que vous ayez validé dans ce semestre au moins 20 ECTS et au moins une UE à note plancher, vous êtes autorisé à vous inscrire dans l'année suivante. **Vous devrez valider prioritairement les UE non acquises du semestre non validé de l'année où vous êtes ajourné.**

Les notes plancher, fixées à 7/20, sont signalées dans le tableau récapitulatif des enseignements par un astérisque.





PRÉSENTATION DES SERVICES DE L'UPEC



LES BIBLIOTHÈQUES

Il existe des bibliothèques universitaires sur les sites de : Campus Centre, Mail des Mèches, Sénart, Médecine et Droit. Pour une liste plus exhaustive des différentes bibliothèques à votre disposition ou tout autres renseignements en lien avec le fonctionnement de la bibliothèque universitaire : www.upec.fr > bibliothèques

Les bibliothèques offrent des documents imprimés et électroniques pour accompagner vos études et vos recherches menées à l'UPEC. Les collections des bibliothèques (livres et revues) sont très majoritairement en accès libre dans les salles de lecture.

LES RESSOURCES ÉLECTRONIQUES SONT ACCESSIBLES

- sur place, à partir des ordinateurs de l'université ou sur votre ordinateur portable en connexion wifi (réservée aux étudiants et personnels de l'UPEC)

- en grande majorité à distance, 7j/7 et 24 h/24, via le site Internet de la bibliothèque.

En savoir plus : www.u-pec.fr > bibliothèques



LE SERVICE COMMUN UNIVERSITAIRE D'INFORMATION, D'ORIENTATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE (SCUIO-BAIP)

Le SCUIO-BAIP informe et aide l'étudiant pour son orientation tout au long de son cursus universitaire du premier au troisième cycle, et prépare son entrée sur le marché du travail. Le service met à la disposition des étudiants avec l'aide des documentalistes un fonds documentaire sur les secteurs professionnels, les formations à l'échelle nationale et des ordinateurs en libre-service pour consulter les différents sites web des établissements de l'Enseignement supérieur. Il aide à construire son projet professionnel avec l'aide de conseillers d'orientation psychologues (élaboration du curriculum vitæ, rédaction de la lettre de motivation, préparation à l'entretien d'embauche).

CONTACT

Maison de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat Etudiant,
Site du Mail des Mèches Rue Poète et Sellier
94000 Créteil Métro : Créteil-Université (ligne 8)

scuio-baip@u-pec.fr, 01 41 78 47 96

En savoir plus : www.u-pec.fr > Étudiant > Orientation



LE SERVICE VIE DE CAMPUS

Niveau Dalle, bâtiment i2

Le Service Vie de Campus de l'UPEC regroupe dans un même espace les différents services liés à la vie universitaire. Il a pour mission de simplifier les démarches administratives autour de la rentrée universitaire et de faciliter durant toute l'année l'accès à la vie culturelle et associative.

Les différentes antennes :

CULTURE

> 01 45 17 70 65, culture@u-pec.fr

VIE ASSOCIATIVE ET ENGAGEMENT

> 01 45 17 65 21, Ajassociation@u-pec.fr

EMPLOIS ÉTUDIANTS

> 01 45 17 65 20, jobcampus@u-pec.fr

LOGEMENT

> 01 45 17 70 64, logement@u-pec.fr

BOURSES ET AIDES

> 01 45 17 11 51, social@u-pec.fr

PERMANENCE JURIDIQUE

> permanencejuridique@u-pec.fr

En savoir plus : [>www.u-pec.fr](http://www.u-pec.fr) >vie-de-campus



DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES

- Accompagnement des étudiants étrangers hors programme

> +33 (0)182 69 48 56, international@u-pec.fr

- Accompagnement logement des étudiants étrangers en programmes d'échanges

> +33 (0)182 69 48 56, relint@u-pec.fr



MÉDECINE PRÉVENTIVE

Ce service est à votre disposition pour répondre à vos attentes en matière d'information, conseil, handicap, examen médical, entretien psychologique. Des médecins assurent la visite médicale obligatoire en 1er cycle (L1 à L3).

Ils peuvent vous délivrer des certificats médicaux :

aménagement du temps d'épreuve, prêt d'honneur, travail, stage, sports.

Vous pouvez également demander un rendez-vous pour une consultation gratuite avec un médecin pour des ennuis de santé ou autres

CONTACTS

Site Campus centre - niveau parking - La maison de la Santé
ssu@u-pec.fr, 01 45 17 15 15

Accompagnement des étudiants en situation de handicap

> 01 45 17 13 83, handicap@u-pec.fr

Cellule d'écoute stop-violences contre le harcèlement et les violences sexistes, sexuelles, homophobes, transphobes, racistes et antisémites.

> stop-violences@u-pec.fr



LES SALLES INFORMATIQUES EN LIBRE-SERVICE

Les étudiants ont accès à des salles informatiques en libre-service sur présentation de leur carte d'étudiant :

SITE CAMPUS CENTRE

Bâtiment T - 3e étage - salles 304, 305, 306, 307, 308

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 8h00 à 19h45
- Le samedi de 8h00 à 11h45

Tél : 01 45 17 65 16

Bâtiment P4 - niveau dalle - salles 38, 42, 44, 47, 51

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 8h00 à 19h45
- Le samedi de 8h00 à 11h45

Tél : 01 45 17 18 57

CAMPUS MAIL DES MECHES

Bâtiment de Sciences économiques et de gestion - 2e étage - salles 204 et 205

Horaires d'ouverture :

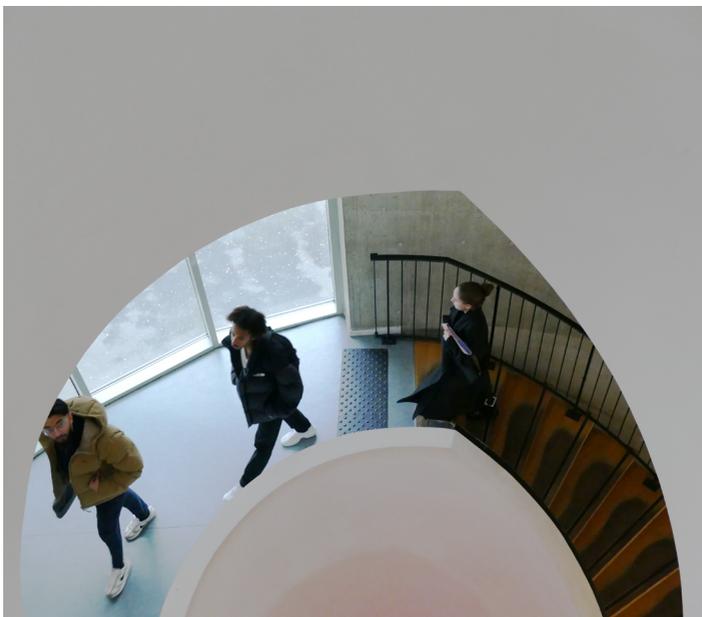
- Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h45
- Fermeture le samedi

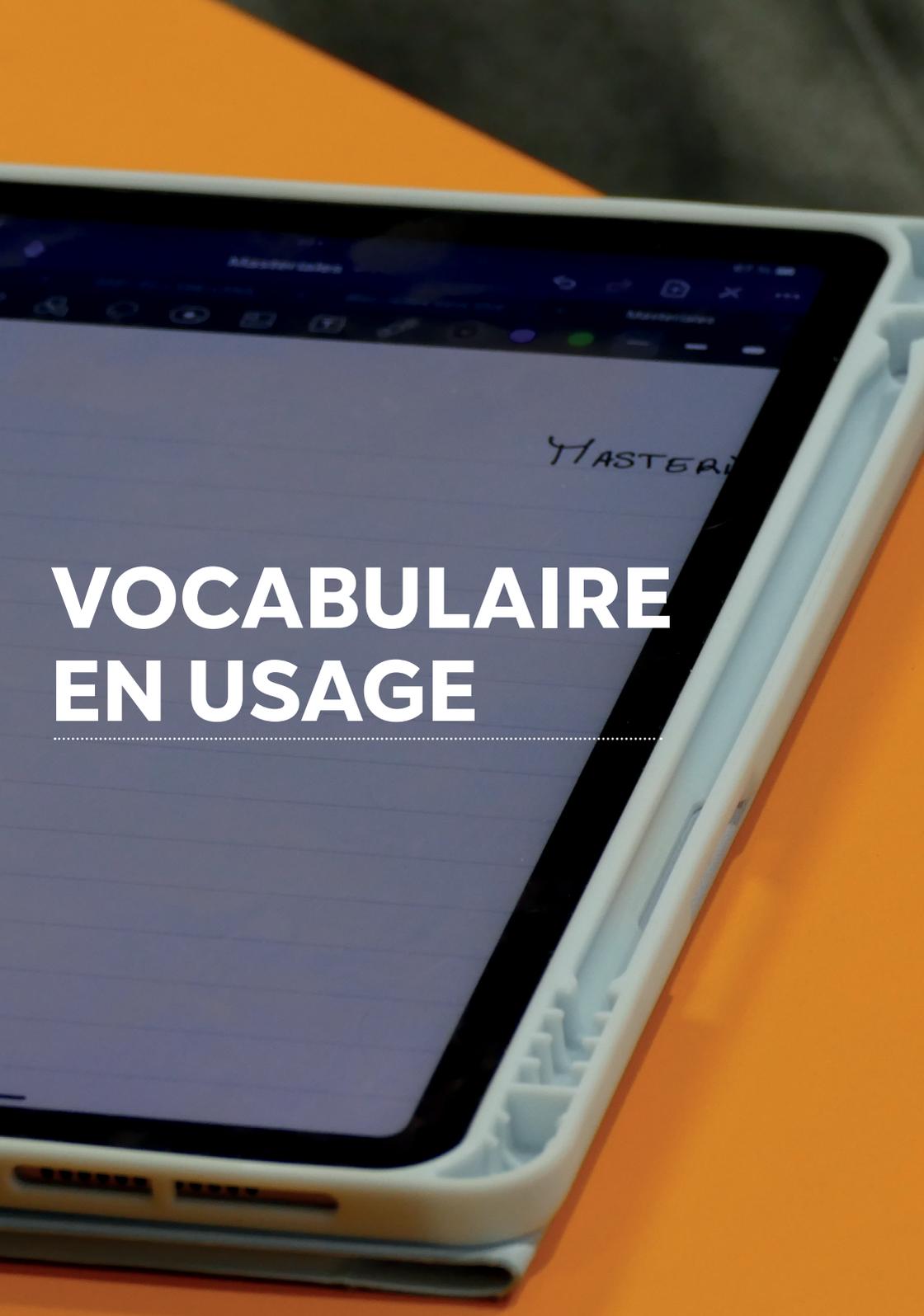
Tél : 01 41 78 46 29

SITE DE L'IUT SÉNART

Bâtiment FU1 (rez-de-chaussée) : porte 005

Du lundi au vendredi (pour l'ensemble du site) : 13h - 18h





VOCABULAIRE EN USAGE

AGREGATION

Concours de recrutement de l'enseignement secondaire, se prépare à Bac + 4 (après le master 1 ou la maîtrise, sous réserve d'obtention du master 2 au moment de l'admissibilité) ou Bac + 5 (après l'obtention d'un M2 ou pour les titulaires du CAPES).

CAPES

Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second Degré : Concours de recrutement des Professeurs certifiés. Se prépare à bac +3, au cours d'un master MEEF (voir à Master) : épreuves d'admissibilité et d'admission à la fin du M1 et titularisation à la fin du M2, sous réserve de l'obtention du master complet.

CAPLP

Certificat d'Aptitude au Professorat de Lycée Professionnel

CVEC

Contribution de Vie Etudiante et de Campus : contribution financière obligatoire, instituée par la loi "Orientation et réussite des étudiants", due par les étudiants et collectée par les Crous. Elle permet de financer des projets variés liés à la vie de campus et à l'amélioration des conditions de vie et d'étude.

CRPE

Concours de Recrutement des Professeurs des Ecoles.

CM

Cours magistral : cours sous forme de conférence, dispensé devant un public important, parfois en amphithéâtre.

DEUG

Diplôme d'Etudes Universitaires Générales (diplôme intermédiaire délivré à l'issue du semestre 4), délivré sur demande.

DST

Devoir sur table ». Exercice écrit du contrôle des connaissances effectué sous le contrôle d'un enseignant ou d'un surveillant (par opposition au 'devoir maison').

ECTS

European Credit Transfer System : crédit d'enseignement pour la mobilité européenne. Les ECTS expriment, sous la forme d'une valeur numérique, la quantité de travail que requiert chaque unité de cours (UE ou ECUE). Une année d'enseignement supérieur est fixée à 60 crédits = 30 crédits par semestre d'études. Une licence correspond donc à 180 ECTS.

ECUE

Élément constitutif d'une unité d'enseignement (UE) = matière.

FA

L'alternance est un système de formation fondé sur une phase pratique et une phase théorique qui alternent. L'alternance permet de concilier travail en entreprise et formation à l'université

FC

Formation continue : La formation continue est un processus d'apprentissage qui permet d'acquérir des compétences tout au long de sa vie professionnelle. Elle s'adresse principalement aux individus ayant fini ou interrompu leurs études et ayant déjà mis un pied dans la vie active.

FI

Formation Initiale : La formation initiale correspond au cursus scolaire classique.

FSDIE

Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes. L'Université a la possibilité de rémunérer des étudiants pour des tâches administratives. Se renseigner auprès du service Stages-Emplois (Vie et culture de l'étudiant).

INSPÉ

Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation qui participent à la gestion pédagogique et administrative des masters MEEF.

LAS

Licences option Santé ou Licences Accès Santé

MASTER

correspond à 4 semestres d'études (2 ans) et à 120 crédits européens. Le master fait suite à la licence.

MASTERS MEEF

Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation. Ces masters préparent aux concours de l'enseignement primaire et secondaire, en LCE, Lettres, Histoire-Géographie à la Faculté des LLSH.

OPTIONS « FACULTÉ »

options proposées dans les domaines arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales par les dix départements de la Faculté de Lettres, Langues et Sciences humaines. Les descriptifs des cours sont disponibles et rassemblés dans le « livret des options Faculté » sur le site Internet de la Faculté : <http://llsh.u-pec.fr/>

OPTIONS D'OUVERTURE

ces options sont proposées par l'ensemble des Facultés de l'UPEC et consultables dans le livret spécifique appelé « Catalogue des options d'ouverture » disponible en ligne sur le site de l'UPEC : <http://www.u-pec.fr/>

PARCOURS

Ensemble cohérent d'unités d'enseignement capitalisables et transférables. Une mention ou spécialité de licence peut comprendre plusieurs parcours. Ils peuvent être à vocation générale, appliquée ou professionnelle.

TD TRAVAUX DIRIGÉS

cours par petit groupe, pendant lequel la participation active des étudiants est requise.

THÈSE DE DOCTORAT

Se prépare en 3 ou 4 ans après le master 2 recherche. L'inscription « en thèse » est soumise à l'approbation du Professeur qui accepte de la diriger. La thèse est nécessaire pour postuler à un poste de Maître de Conférences dans une université.

UE

Unité d'enseignement homogène comportant éventuellement plusieurs ECUE.

UFR

Unité de Formation et de Recherche. Dénomination officielle de ce qu'on appelle couramment Faculté.

VAE

Validation des Acquis de l'Expérience - permet à toute personne engagée dans la vie active d'obtenir tout ou partie d'un diplôme en faisant valoir ses expériences personnelles et/ou professionnelles.

En savoir plus : fc-vae@u-pec.fr

VAP

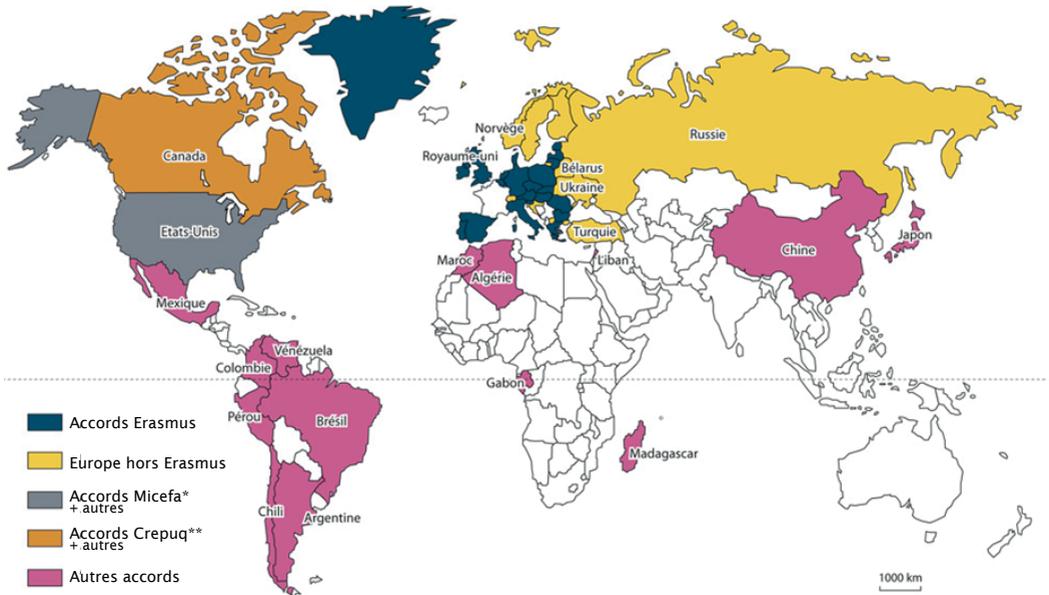
Validation des Acquis Professionnels - permet à toute personne engagée dans la vie active de faire valoir des expériences professionnelles dans le but de reprendre des études et candidater à une formation.

En savoir plus : fc-vae@u-pec.f



LI2 & 3

Mobilité CEN internationale CES



*mission interuniversitaire de coordination des échanges franco-américains
**conférence des recteurs et principaux des universités du Québec



LI2&3

Dans quelle salle CEN est mon cours ? CES

1

Entrez votre identifiant court et votre mot de passe.

Pour les personnels : prenom.nom

Pour les étudiants : numéro du code barre de votre carte d'étudiant

Pour les externes : e2XXXXXXX ou extXXXXX

identifiant court :

Mot de passe :

SE CONNECTER

JE ME CONNECTE
identifiant & mot de passe étudiant

2

LISTE DES RESSOURCES

Nom ▲

- Groupes
 - 900 - DIFPRO
 - 900 - Groupes Services centraux et d
 - 900 - MIEE
 - 900 - OSU-EFLUVE
 - 900 - PATRIMOINE
 - 901 - UFR DROIT
 - 902 - UFR LETTRES CC
 - Enseignements 1er Semestre

JE SÉLECTIONNE LE BON DOSSIER
en cliquant sur les flèches
groupe > UFR lettres CC
> Enseignements 1er semestre

3

CALENDRIER

Semaines ▼

SEPTEMBRE 2025

L	M	M	J	V	S	D
25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	1	2	3	4	5

Aujourd'hui

JE VÉRIFIE LE JOUR ET LA SEMAINE
En sélectionnant votre jour
dans l'agenda

mon-edt.u-pec.fr/direct



Où se trouve ma salle ?

LI 2 & 3 CEN CES

CAMPUS CENTRE (CC)

Salle **i3-218**

i = Bâtiment i
i3 = couloir i3 (jaune)

2 = 2ème étage
218 = numéro de salle

Salle **P2-019**

P = Bâtiment P
P2 = couloir P2

019 = numéro de salle

MAIL DES MÈCHES

Salle **ML-201**

ML = Bâtiment MLRI

2 = 2ème étage
201 = numéro de salle

Salle **eco-303**

eco = Bâtiment FSEG

3 = 3ème étage
303 = numéro de salle

Plan



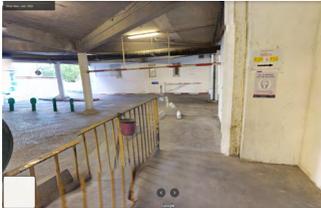
LI2 & 3

Les salles CEN cachées CES

Salle i1-P28
Salle i1-P34

Bâtiment i
Niveau parking

Accès des salles
par les escaliers du bâtiment i
et par le parking couvert de l'Upec
Fléchage des salles niveau parking



Salle BM-006
Salle BM-102

à côté du bâtiment P
Niveau parking

Accès des salles
par les escaliers face bâtiment P
après la BU



Salle pf901
à pf904

Face au bâtiment P
Niveau parking

Accès des salles
par les escaliers du bâtiment i
et par le parking couvert de l'Upec









SECRETARIAT DE LICENCE 2 & 3

Campus centre, Bâtiment i
1ère étage, aile i2, bureau i2-110

01 45 17 11 41

sec.lettres-llsh@u-pec.fr

*Scannez
pour envoyer un mail*





**llsh.
u-pec
.fr**

Université Paris-Est Créteil

61 avenue du Général de Gaulle, 94010 Créteil cedex
Métro 8 : Créteil Université